Les détenteurs du titre *it-nṯr*, *Père du dieu*, depuis ses origines jusqu'à la XIe Dynastie

Amparo ERRANDONEA

Malgré les nombreux efforts faits jusqu'à aujourd'hui pour tenter d'éclaircir la figure du *it-nṯr*, les résultats n'offrent pas une image claire. À partir de son apparition à la VIe dynastie, le titre est documenté durant toute l'histoire pharaonique et les fonctionnaires qui le portèrent appartinrent à différents niveaux de l'administration. Une analyse détaillée de ses premiers titulaires est faite dans cet article. L'objectif est d'identifier les fonctions communes endossées par ces personnages qui permettraient d'éclairer la signification de la charge.

A pesar de los numerosos esfuerzos realizados hasta el momento para intentar esclarecer la figura de it-nṯr, los resultados no ofrecen una imagen clara. A partir de su aparición en la Dinastía VI, el título se documenta durante toda la historia faraónica y los funcionarios que lo llevaron pertenecieron a diversos ámbitos de la administración. En este artículo se realiza un análisis detallado de sus primeros portadores. El objetivo es identificar las funciones comunes desempeñadas por estos personajes que permitan esclarecer el significado del cargo.

Key Words: *Old Kingdom, Herakleopolitan Period, VIth Dynasty, XIth Dynasty, administrative titles*

Le titre *it-nṯr*, qui est traduit comme *Père du dieu* et qui, parfois, est accompagné sur les documents par l'épithète *aimé du dieu*, apparaît pour la première fois au cours de la VIe dynastie, précisément sous le règne de Pépy I et, à partir de ce moment, son existence est assurée tout au long de la période pharaonique. Malgré les nombreux efforts faits pour tenter d'éclaircir sa signification, les résultats de ces recherches ne nous offrent pas une vision très nette[1].

Les premières études autour de ce titre ont été publiées au début du XXe siècle et, depuis lors jusqu'à aujourd'hui, diverses hypothèses ont été émises, que nous pouvons regrouper principalement selon les quatre points suivants :

a| quelques auteurs considèrent que le fondement de ce titre tient dans une relation réelle avec le souverain, qu'il s'agisse de son beau-père, ou bien de son père naturel[2].

b| Brunner propose de le comprendre comme « précepteur du roi »[3].

c| Gardiner incline à penser que le point commun des détenteurs du titre est qu'ils appartiennent tous à une génération antérieure à celle du monarque[4].

d| Enfin, Kees étudie la signification religieuse du titre dans un cadre sacerdotal[5].

Notre attention est attirée immédiatement par la diversité et surtout, par le caractère disparate des hypothèses évoquées. L'origine de ces nombreuses et très différentes interprétations peut déjà se laisser deviner par une première approche des documents où se perçoit clairement la grande variété de nuances qui accom-

1. Une des études les plus récentes et les plus complètes sur ce titre jusqu'à la XIIIe dynastie est : Blumenthal, 1987, 10-35.
2. Borchardt, 1905, 254-270 ; Habachi, 1958, 167-190 ; Berlev, 1981, 361-377.
3. Brunner, 1961, 90-100.
4. Gardiner, 1947, 47-52 ; Gardiner, 1956, 42-51.
5. Kees, 1961, 115-125.

pagne ce titre tant par les formes dans lesquelles il est exprimé que par les caractéristiques propres des personnes qui le portaient.

Dans les inscriptions, nous rencontrons les expressions :

, *ỉt-nṯr*, *Père du dieu*;

, *ỉt-nṯr mry-nṯr*, *Père du dieu aimé du dieu*;

, *ỉt-nṯrw*, *Père des dieux*; ou

Père du dieu d'une divinité determiné, par exemple, , *ỉt-nṯr n'Imn*, *Père du dieu d'Amon*.

À son tour, chacune d'entre elles pouvait s'écrire de manière différente. Les deux premières apparaissent durant la VIe dynastie et sont considérées, en général, comme les graphies abrégée et longue d'une même expression. De la troisième, *ỉt-nṯrw*, seul un cas est connu en dehors du milieu divin, car elle était attribuée normalement aux dieux, auxquels elle était appliquée pour faire ressortir leur importance hiérarchique[6].

Quant à ses bénéficiaires, la charge retombait tant sur de hauts fonctionnaires de carrière comme sur des personnages précis liés à la famille royale et, à partir de la XIIe dynastie, elle est attachée de manière très étroite à la sphère du temple.

En 1881, Eisenlohr réalise les premières lecture et traduction du titre comme *mry-nṯr*, *aimé du dieu*[7]. En 1887, Brugsch arrête définitivement le sens comme *ỉt-nṯr*, *Père du dieu*[8]. Cependant, une fois établie la translittération correcte, l'analyse sémantique des mots qui la composent n'a pas beaucoup contribué à déterminer sa compréhension.

Parmi les problèmes que cette étude implique, nous nous heurtons principalement au problème qui est que le langage est une des formes de l'expression d'une culture déterminée. Comme le signale Naguib, une langue n'est ni innocente, ni neutre et comporte intrinsèquement un large champ de sous-entendus et de doubles sens où les mots expriment des niveaux de signification étroitement liés à leur contexte historique, culturel et social[9]. Un même mot peut, par conséquent, avoir diverses valeurs, certaines métaphoriques, d'autres métonymiques qui, pour la plupart, nous échappent et répondent à une conception différente du monde. Les études concernant le mot *ỉt* ont mis en évidence diverses interprétations qui vont d'un sens strictement biologique à d'autres de caractère métaphorique et symbolique. Outre qu'il désigne le géniteur, le mot s'emploie parfois en référence aux aïeux, et des connotations précises en tant que protecteur ou qu'éducateur sont aussi mises en évidence[10]. Pour autant, au-delà d'une traduction littérale, nous rencontrons de grandes difficultés pour établir de manière correcte la signification de *père* à l'intérieur du syntagme *Père du dieu*. Quant au mot *nṯr*, il existe une certaine unanimité parmi les chercheurs qui considèrent qu'il fait référence au roi, du moins pour la période antérieure à la XIIe dynastie, alors que le titre ne s'était pas encore étendu au cadre sacerdotal[11]. Dans ce cas, les études sémantiques de ces expressions sont loin de nous offrir une plus grande compréhen-

6. El-Banna, 1986, 169.
7. Eisenlohr, 1881, 97-102.
8. Brugsch, 1887, 80.
9. Naguib, 1992, 438.
10. Robins, 1979, 199-200 ; Assmann, 1976, 12-49.
11. Kees (1961, 115-117) considère que, dans un premier temps, *nṯr* fait référence au roi puisque le titre trouve son origine dans le milieu de la cour et, postérieurement, surtout à partir du Moyen Empire, quand le titre est étendu au cercle des temples, *nṯr* peut aussi se rapporter à un dieu. Gardiner (1956, 46) défend que *nṯr* fait toujours référence au roi car le titre exprimerait une relation de paternité, tant réelle que figurée, entre ses détenteurs et le monarque. A l'intérieur du milieu sacerdotal, cet auteur considère que les titulaires étaient des prêtres d'un âge suffisant et d'une position telle que le souverain pouvait adopter une attitude filiale. Brunner (1961, 100) affirme aussi que …/…

sion; les résultats des recherches dans ce champ sont, à l'occasion, utilisés de manière complémentaire pour renforcer une hypothèse précise précédemment établie à partir d'autres voies.

L'objet de cette étude est d'identifier les traits communs que présentent les *itw-nṯr* jusqu'à la XIIe dynastie ; pour cela, nous examinons en premier lieu les caractéristiques propres au titre, c'est-à-dire, la forme, la graphie et la position à l'intérieur de la séquence ; et, en second lieu, les aspects les plus significatifs de ses bénéficiaires, leurs relations avec le roi, les charges les plus importantes qu'ils détiennent, leur situation géographique, etc. Par suite des difficultés qu'implique cette tâche, puisque au fur et à mesure que progresse la politique égyptienne, les caractéristiques de ces individus sont à chaque fois plus dissemblables, nous avons considéré opportun de mettre ces personnages en relation avec leur contexte historique et d'analyser la fonction qu'ils exerçaient à la lumière des particularités propres à chaque moment, spécialement durant la Première Période Intermédiaire.

Le titre *it-ntr* à la VIe dynastie

Le haut fonctionnaire d'Abydos, Khoui

Documents

1. Bloc du Caire nº 1578[12]
   Datation : VIe dynastie, règne de Pépy I
   Provenance : Nécropole d'Abydos
   Principaux titres :

it-nṯr (i)r(y)-pˁ(t) (i)m(y)-r(ꜣ) niwt mr ḥꜣt(y)-ˁ (ˁ-)ḫˁ ḫrp wrw šmˁ(w) mḥw ḫrp ḥwwt nt ḫrp iꜣwt nbwt nṯrwt ḫwi

Père du dieu, Prince héréditaire, Surintendant de la ville de la pyramide, Prince local, Agent du Roi, Administrateur des Grands de la Haute et la Basse Égypte, Administrateur des domaines de la Couronne Rouge, Administrateur de toutes les fonctions divines, Khoui

2. Bloc du Caire nº 1431
   Datation : VIe dynastie, règne de Pépy II
   Provenance : Nécropole d'Abydos
   Principaux titres :

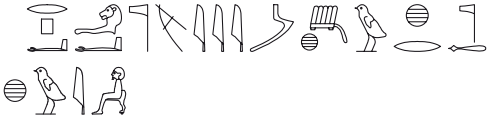

(i)r(y)-pˁ(t) ḥꜣt(y)-ˁ mry-nṯr imꜣḫw ḫr nṯr ˁꜣ ḫwi

Prince héreditaire, Prince local, aimé du dieu, vénéré auprès du grand dieu, Khoui

Ce haut fonctionnaire d'Abydos inaugure la liste des détenteurs du titre *Père du dieu*. Khoui est habituellement associé avec le personnage homonyme mentionné sur le bloc du Caire n° 1431 comme père du vizir Djaou d'Abydos. Cette identification ne peut, cependant, être établie avec une totale certitude[14]. Le bloc du Caire n° 1578, provenant de sa tombe de la nécropole d'Abydos, est la seule inscription où ce personnage présente le titre *it-nṯr*. Celui-ci est placé en tête de la séquence, position qui, sauf rare exception, va être habituelle pour la période postérieure, comme nous le verrons dans cette étude.

nṯr fait allusion au monarque ; ce chercheur dont l'interprétation du titre est celle de *Précepteur du Roi*, pense qu'à l'intérieur de la sphère du temple, ses détenteurs auraient eu le devoir de l'instruire sur les rituels et les bases de la théologie égyptienne. Habachi et Berlev défendent l'idée d'une paternité royale de son titulaire avec le souverain à qui le mot *nṯr* ferait référence (Habachi, 1958, 167-190 ; Berlev, 1981, 363).

12. Borchardt, 1964, 59-60.
13. Borchardt, 1964, 111-112.
14. Arguments en faveur de cette identification dans : Blumenthal, 1987, 14.

Le titre s'écrit d'une manière très abrégée comme . Il en résulte l'absence significative de l'épithète *mry-nṯr*, *aimé du dieu*, formule qui, depuis la fin de la VIe dynastie, accompagne presque toujours *ỉt-nṯr*.

Sur le bloc nº 1578, Khoui est représenté au côté de son épouse Nebet et de quatre de ses fils. Une de ses charges les plus remarquables est celle de *ỉmy-r(ꜣ) niwt mr*, *Surintendant de la ville de la pyramide*, qui est associée, habituellement, à celle de vizir[15]. À cette occasion, pourtant, Khoui n'est pas présenté comme vizir, mais c'est sa femme, Nebet, qui sur ce document, détient cette fonction. Ce cas est le premier que l'on connaît dans l'histoire égyptienne où une femme est *tꜣyty sꜣb ṯꜣty*, *Juge suprême* et *Vizir*, et il ne s'en rencontrera pas d'autre avant la XXVIe dynastie[16]. La raison de l'attribution de ce titre à Nebet et la mesure dans laquelle elle exerça cette fonction sont débattues par les chercheurs. Cependant, il existe une certaine unanimité quant à sa valeur honorifique et l'on considère que son mari fut celui qui l'assuma réellement[17].

D'autre part, comme le signale Kanawati, il est notable que Nebet et Khoui sont les uniques fonctionnaires provinciaux de l'époque de Pépy I –à l'exception des chefs de l'expédition d'Eléphantine– qui sont enterrés dans leur province et non dans la résidence royale, ce qui, certainement, reflète leur position privilégiée dans la Haute Égypte[18].

L'identification du couple Khoui / Nebet du bloc du Caire n° 1578 avec les Khoui / Nebet du bloc n° 1431 laisserait supposer que ces deux personnages sont les parents des deux épouses de Pépy I appelées, toutes deux, Ankhenesmeryrê et mères, chacune, d'un souverain. Si nous acceptons cette proposition, il existerait, alors, une relation familiale entre Khoui et le souverain. Dans ce cas et même sans l'assurance de cette parenté, tant la localisation de leur tombe à Abydos que les titres qui sont présents sur le bloc n° 1578, nous permettent de penser que ces personnages bénéficièrent d'un traitement spécial de la part du monarque pour qui, sans aucun doute, ils remplirent un important rôle politique dans le contrôle de la Haute Égypte.

Le vizir Téti

Documents

1. Mastaba MXV de Saqqara[19]

Datation : VIe dynastie, fin du règne de Pépy II

Principaux titres (stèle de fausse-porte ; fig. 1) :

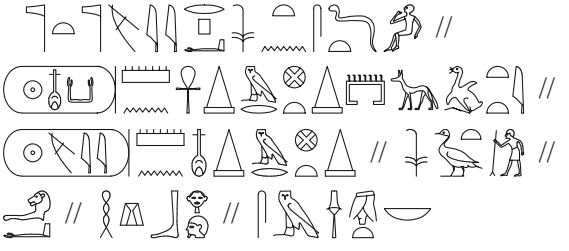

ỉt-nṯr mry-nṯr (ỉ)ry-pˁ(t) sḏt(y)-nsw // (ỉ)m(y)-r(ꜣ) niwt mr (nfr-kꜣ-rˁ) mn-ˁnḫ tꜣy-ty sꜣb ṯꜣty tti // (ỉ)m(y)-r(ꜣ) niwt mr (mry-rˁ) mn-nfr // sꜣ-nsw smsw // ḥꜣt(y)-ˁ // ḥr(y)-ḥb(t) ḥr(y)-tp // sm(?) ḥrp šnḏt nb(t)

Père du dieu aimé du dieu, Prince héritier, Fils adoptif du roi // Surintendant de la ville de la pyramide « Neferkarê, celui qui se maintient vivant », Juge suprême, Vizir, Téti // Surintendant de la ville de la pyramide « Meryrê, celui qui se maintient parfait » // Fils aîné du roi // Prince local // Prêtre lecteur en chef // Prêtre-sem, Administrateur de toutes les shendjout

Deux stèles de fausse-porte et une table d'offrandes appartenant à sa tombe dans la nécropole de Saqqara sont les documents sur lesquels

15. Strudwick, 1985, 318.
16. Kanawati, 1980, 31.
17. Strudwick, 1985, 303.
18. Kanawati, 1980, 33.
19. Jéquier, 1940, 67-76.

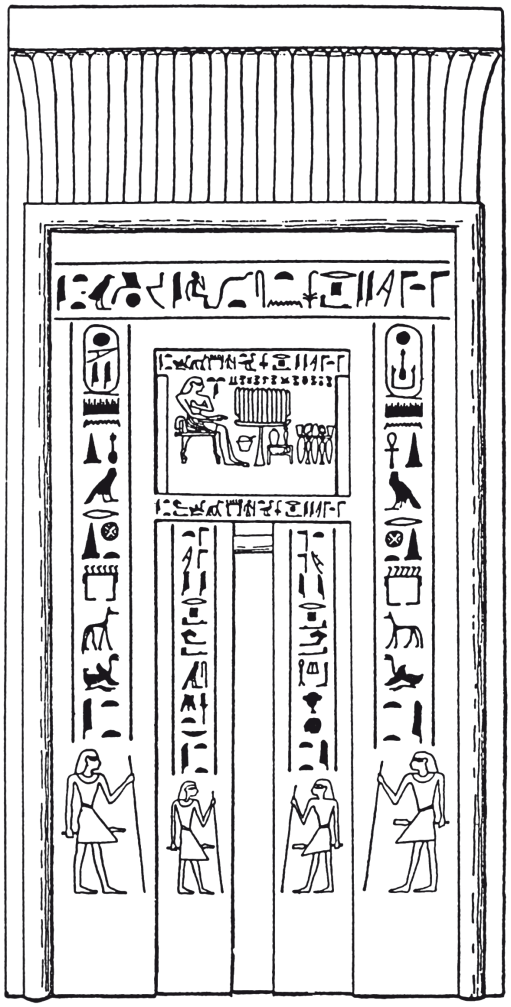

Figure 1. Stèle de fausse-porte du vizir Téti

le vizir Téti est détenteur du titre *Père du dieu*. Ce dernier apparaît toujours placé en tête de la séquence, de la même façon que sur le bloc du Caire n° 1578 de Khoui.

Cependant, la forme est différente de celle de son prédécesseur puisque avec lui, pour la première fois, l'épithète *mry-nṯr*, *aimé du dieu*, apparaît associée à *ỉt-nṯr*. Ces deux expressions jointes, *ỉt-nṯr mry-nṯr*, vont devenir la formulation standard tout au long de la période suivante.

Téti est aussi appelé *s3-nsw smsw*, *Fils aîné du roi*, et *sḏty-nsw*, *Fils adoptif du roi*. Comme le signale Strudwick, durant la VIe dynastie, la désignation *Fils du roi*, bien qu'elle n'exprime pas nécessairement une filiation authentique avec le monarque, était le reflet d'un lien étroit avec lui[20]. Les expressions *ỉt-nṯr mry-nṯr, s3-nsw smsw* et *sḏty-nsw*, qui ne figurent pas à l'intérieur des titulatures des autres vizirs contemporains de Téti, paraissent avoir une connexion étroite et, comme nous le verrons, mettent en évidence un fort lien avec le souverain[21].

Merou, Sebeky et Khou-en-Hor appelé Khoui, prêtres héliopolitains

Documents

1. Leurs tombes à Heliópolis[22]
   Datation : VIe dynastie
   Principaux titres (comme exemple, paroi sud de la chapelle funéraire de Merou)[23] :

ḥ3t(y)-ʿ ḫtm(w) bity nḫby mrw smr wʿt(y) wr m3(w) ḫr(y)-ḥb(t) ỉt-nṯr

Prince local, Porteur du sceau du roi de la Basse Égypte, « Celui de la fleur de lotus » Merou, Ami unique, Grand des Voyants, Prêtre lecteur, Père du dieu

Ces trois personnages de la VIe dynastie sont connus grâce à leurs tombes d'Héliopolis. La principale fonction qu'ils occupaient se rattachait à l'administration du temple où ils détenaient la charge de *wr-m3w*, *Grand des Voyants*. En ce qui concerne le titre *Père du dieu* l'attention est appelée, en premier lieu, sur sa position dans la séquence des fonctions car, à la différence des cas

20. Strudwick, 1985, 313.
21. Les vizirs contemporains de Téti sont Hebsed-Neferkarê et Khabaou-Khnoum. Pour le premier, voir : Jéquier, 1940, 56-62 ; pour le deuxième, voir : Jéquier, 1940, 62-67.
22. Pour Merou : Daressy, 1916, 195-198; pour Sebeky : Daressy, 1916, 198-204 et Barsanti, 1916, 213-220; pour Khou-en-Hor appelé Khoui : Daressy, 1916, 209-211.

antérieurs, il n'apparaît pas placé en tête, mais à l'intérieur ou, fréquemment, à la fin. Quant à la forme, se détachent les graphies inusuelles du titre de Sebeky et de Khoui, en plus de l'utilisation de l'expression abrégée *it-nṯr*, sans l'épithète *mry-nṯr*, comme pour le premier Khoui.

Les porteurs du titre *it-ntr* sous les VIIIe et XIe dynasties

Les vizirs Shemai et Idi (VIIIe dynastie memphite)

Vizir Shemai

Documents

1. Décrets royaux de Coptos H, I, J, K, M, N, O, P, Q[24]
2. Naos provenant de Coptos[25]

Datation de l'ensemble des documents : règnes de Neferkaourê –Liste Royal d' Abydos nº 54, Canon Royal de Turin col. IV, nº 11– et Neferkaouhor –Liste Royal d' Abydos nº 55, Canon Royal de Turin col. VI, nº 12–, antépénultième et pénultième rois de la VIIIe dynastie memphite

Titres Principaux (selon le décret M, comme exemple de la titulature la plus complète) :

it-nṯr mry-nṯr (i)ry-pˁ(t) sḏt(y)-nsw (i)m(y)-r(ꜣ) niwt mr tꜣyty sꜣb ṯꜣty (i)m(y)-r(ꜣ) sšw nsw ḥꜣt(y)-ˁ (i)m(y)-r(ꜣ) šmˁ(w) smr wˁt(y) wḥmw mniw-nḫb ḥry-tp ḫr(y)-ḥb(t) (i)m(y)-r(ꜣ) ḥm(w)-nṯr smꜣ-mnw

Père du dieu aimé du dieu, Prince héritier, Fils adoptif du roi, Chef de la ville de la pyramide, Juge suprême, Vizir, Directeur des archives royales, Prince local, Gouverneur de la Haute Égypte, Ami unique, Héraut, Gardien de Nekheb, Gouverneur, Prêtre lecteur, Surintendant des prêtres, Prêtre-sema de Min

Vizir Idi

Documents

1. Décrets royaux de Coptos M, N, O, Q, R

Datation : règnes de Neferkaouhor et Neferirkarê, pénultième et dernier rois de la VIIIe dynastie memphite

Titres principaux (selon le décret R ; fig. 2) :

it-nṯr mry-(nṯr) (i)ry-pˁ(t) sḏt(y)-nsw (i)m(y)-r(ꜣ) niwt mr tꜣyty sꜣb ṯꜣty smꜣ-mnw idi

Père du dieu aimé (du dieu), Prince héritier, Fils adoptif du roi, Surintendant de la ville de la pyramide, Juge suprême, Vizir, Prêtre-sema de Min, Idi

Les vizirs Shemai et Idi, père et fils respectivement, sont connus à partir de cette série de décrets royaux découverts en 1910 par Reinach et Weill durant les fouilles du temple de Min à Coptos. Du point de vue chronologique, les décrets royaux qui leur sont adressés embrassent les trois derniers règnes de la VIIIe dynastie memphite. Par le biais des titres et des charges qu'ils détiennent, nous voyons la promotion de ces personnages. Shemai passe de gouverneur de la Haute Égypte à vizir sous Neferkaouhor ; Idi occupe successivement les postes que son père laisse vacants, accédant au vizirat durant le règne de Neferirkarê (Horus Demedibtaouy) après le décès de son père.

Le décret H de Coptos, promulgué par Neferkaourê et dont l'objet est l'approvision-

24. Goedicke, 1967, 163-205 ; Hayes, 1946, 2-23 ; Weill, 1912, 81- 91 ; Pirenne, 1935, 213-216, 258-266 ; *Urk.* I, 298-314.
25. Fischer, 1964, 36-37 ; Baer, 1960, nº 602.

Figure 2. Décret R de Coptos (Goedicke, 1967)

nement en offrandes pour le culte de Min, est à l'adresse de Shemai, qui a comme charge la plus importante celle de *imy-r*(*ꜣ*) *šmꜥw*[26]. Les décrets J, K, L, M, N, O, P, Q correspondent au successeur du monarque déjà cité, Neferkaouhor. La plus grande partie est adressée à ce personnage qui exerce désormais la fonction de vizir et contient principalement des dispositions qui le concernent et lui profitent ainsi qu'à sa famille proche. Parmi ces dispositions se détachent la concession d'importantes charges pour le chef de famille et ses fils, la désignation de prêtres funéraires pour les chapelles du *ka* de Shemai et de son épouse Nebet, l'attribution d'un garde du corps pour la fille de cette dernière qui, parmi ses titres élevés, porte celui de *Fille aînée du roi*. Shemai est appelé *imy-r*(*ꜣ*) *šmꜥw* avec autorité sur tous les nomes de la Haute Égypte dans le même temps qu'il est informé de la désignation de son fils Idi comme gouverneur des sept provinces du Sud, sous sa responsabilité[27].

Sur tous les documents promulgués par Neferkaouhor, Shemai apparaît comme *it-nṯr mry-nṯr iry-pꜥt sḏty-nsw imy-r*(*ꜣ*) *niwt mr tꜣyty sꜣb ṯꜣty*. Ces titres et ces charges sont hérités par Idi seulement après la mort de son père, durant le règne du dernier roi de la VIIIe dynastie, Neferirkarê (Horus Demedibtaouy), comme nous en informe le décret R de Coptos[28]. Ce document, dont le propos est d'assurer la protection de toutes les statues, chapelles du *ka* et autres monuments de Idi répartis à travers la Haute Égypte, est adressé au *it-nṯr mry-nṯr iry-pꜥt sḏty-nsw imy-r*(*ꜣ*) *niwt mr tꜣyty sꜣb ṯꜣty smꜣ mnw idi*.

Quant au titre que nous étudions ici, sur les décrets de Coptos de la VIIIe dynastie, il figure

26. Le décret H de Coptos est formé de deux fragments : le fragment A se trouve au Musée du Caire et le fragment B à New-York (MMA 14714). Pour le premier, voir : Weill, 1912, 90; pour le deuxième, voir : Hayes, 1946, 11-13.
27. Decreto de Coptos I : Goedicke, 1967, 172-177; decreto de Coptos M : Weill, 1912, 81-86 et *Urk.* I, 300-301.
28. Goedicke, 1967, 214-255.

dans sa forme complète, c'est-à-dire, *it-nṯr mry-nṯr Père du dieu aimé du dieu*, et toujours en tête de la séquence. Il est significatif qu'il soit noté dans les titulatures de Shemai et de Idi, seulement une fois qu'ils accédèrent à la charge de vizir et non avant ; et c'est aussi à ce moment que les documents mentionnent des expressions de parenté avec le roi comme *sḏty-nsw*, *Fils adoptif du roi* –pour les deux vizirs– ou celle de *sꜣt-nsw wrt, Fille ainée du roi,* qui présente Nebet. Cette dernière serait, selon certains chercheurs, à l'origine de la nomination de son mari comme vizir, celui-ci ayant accédé à ce poste après avoir contracté un mariage avec une princesse. Cependant, d'autres considèrent que le titre de *Fille du roi* ne doit pas être compris comme la marque d'une authentique parenté biologique mais qu'il s'agirait d'une dignité de caractère honorifique, concédée à l'épouse de Shemai, une fois celui-ci élevé au poste de vizir[29].

Les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'affirmer si les deux personnages sont des agents royaux apparentés à la souche royale et envoyés dans cette province ou s'ils font partie d'une famille de la noblesse locale que le souverain tentait de rattacher fermement à sa cause moyennant la concession des plus hauts honneurs et privilèges. De toute façon, et sans tenir compte de son origine, ces décrets de Coptos qui, à la différence de ceux de l'Ancien Empire, sont à la base des dispositions royales au bénéfice de cette famille, reflètent avec clarté la dépendance du pouvoir central envers elle, la considérant comme son principal appui pour contrôler le sud du pays.

Une des informations les plus importantes que nous apportent ces décrets est que, avec Shemai et Idi, le vizirat pour la Haute Égypte est rattaché pour la première fois au 5e nome, celui de Coptos. La charge de vizir de la Haute Égypte est connue depuis le règne de Téti à la VIe dynastie, mais il n'existe pas de localisation fixe pour son siège, qui subira divers transferts au cours du temps –les sources nous proposent une suite de lieux comme Akhmin, Abydos, Edfou et autres[30]. Deux raisons principales ont été alléguées pour ces multiples changements. La première serait de caractère économique et placerait le site au centre de la zone à administrer. La seconde serait politique et sa position serait de situer la tête de l'administration le plus près possible de ces zones qui requéraient un plus grand contrôle de la part du pouvoir central[31]. Dans ce dernier cas, il est bien connu, surtout par les événements postérieurs, que Shemai et Idi vivaient à un moment critique de l'histoire égyptienne. Ces deux personnages remplissaient leurs charges dans les ultimes années du régime memphite, caractérisées par la crise qui se poursuivit depuis la fin de la VIe dynastie où la capitale eut de plus en plus de difficultés pour arrêter les mouvements de désagrégation qui conduiront, peu après, à la dissolution de l'état unifié de l'Ancien Empire.

La localisation du siège du vizirat de la Haute Égypte dans le 5e nome de Coptos est, sans aucun doute, une réponse de la royauté memphite à ces problèmes. La situation de cette province, comme chef-lieu des routes commerciales vers le sud, faisait d'elle un centre d'intérêt politique que les rois memphites estimaient indispensable de conserver sous leur coupe. Cette valeur stratégique de la région, unie au sentiment du pouvoir central d'une possible menace sur elle, sont, très probablement, les causes de la présence de ces deux hauts fonctionnaires en ces lieux.

Quant aux problèmes politiques qui purent motiver la localisation du siège du vizirat à Coptos, l'inscription biographique du nomarque Ankhtify à Moalla pourrait nous apporter quel-

29. Strudwick, 1985, 303.
30. Strudwick, 1985, 300-335.
31. Kanawati, 1980, 113.

ques informations. Un passage indique comment il dut faire front à une alliance entre les 4e et 5e nomes, Thèbes et Coptos[32]. Il existe des raisons de penser que cette coalition avait été un mouvement de rébellion contre Memphis qui reprit, finalement, le contrôle mais en y portant, depuis lors, une étroite surveillance, où veillaient, en tête, les vizirs Shemai et Idi. La principale difficulté à laquelle est confrontée cette théorie est d'ordre chronologique, car la date où eut lieu cette alliance est discutée[33].

Ankhtify mentionne dans sa tombe un roi Neferkarê. Les listes royales enregistrent divers monarques avec ce nom qui correspondent aux dynasties VIe et VIIIe memphites et à la IXe, héracléopolitaine. Le reste de son inscription nous fournit diverses dates qui permettent d'établir une chronologie plus précise. Il y est écrit, qu'à l'époque de son prédécesseur, Hetep, le siège du gouverneur de la Haute Égypte était Abydos[34]. On peut en conclure que celui-ci était contemporain de la VIe dynastie, période pour laquelle Abydos est bien documentée comme centre de l'administration provinciale.

Selon l'opinion de certains auteurs, Ankhtify vécut sa jeunesse durant la dernière partie du règne de Pépy II et son affrontement contre Thèbes se produisit dans les premières années de la VIIIe dynastie. Selon ce que signale Kanawati, la coalition des nomes méridionaux n'eut pas lieu plus tard que les premières années de cette lignée dynastique et Coptos fut récupérée par Memphis durant ou avant le règne de Neferkaouhor, à qui est attribuée la phase finale de la décoration de la tombe de Moalla[35]. Dans ce sens, un passage de ses inscriptions relate comment le bois destiné à la fabrication du sarcophage provenait du 5e nome, ce qui suppose que les relations avec cette région avaient été renouées depuis sa récupération[36]. La nomination de la part d'un roi memphite d'un vizir à Coptos aurait dès lors été impensable si cette province avait été hostile au trône ; cependant, la désignation d'un garde du corps pour la fille de Nebet qui figure sur le décret J de Neferkaouhor, et les dommages que subirent les monuments funéraires de Shemai, détaillés sur une inscription de Idi récemment découverte dans la tombe de son père, peuvent s'entendre comme les réminiscences de la rébellion passée[37].

L'établissement d'un nouveau centre de l'administration provinciale, stratégiquement situé à Coptos, répond à la nécessité de préserver cette région, vitale pour l'autorité des rois memphites qui se voyait alors probablement menacée. Les porteurs du titre *Père du dieu*, Shemai et Idi, sont les plus grands représentants du pouvoir central dans le sud du pays. Ces personnages, apparentés à la maison royale et dont les pouvoirs civils et religieux embrassaient toute la zone méridionale, jouèrent un rôle important pour le maintien d'une Égypte unifiée. Ces efforts demeurèrent cependant infructueux puisque, peu de temps après, nous assistons à la chute du régime memphite, à l'apparition de la dynastie héracléopolitaine et au réveil des hostilités de la part de Thèbes.

Ouser, nomarque de Coptos

Documents

1. Stèle de fausse-porte, Caire nº 1442[38] (fig. 3)
   Datation : VIIIe ou IXe dynastie

32. Vandier, 1950, 198.
33. Défendent la VIIIe dynastie : Beckerath, 1962, 147 ; Gomaà, 1980, 47 ; Kanawati, 1989, 105 ; Kanawati, 1992, 157-162. Parmi ceux qui proposent la IXe dynastie, se trouvent : Vandier, 1950, 34 ; Brovarski, 1976, 31-41 ; Spanel, 1984, 230-233.
34. Vandier, 1950, 185.
35. Kanawati, 1992, 153-154.
36. Kanawati, 1992, 160, n. 986 ; Kanawati, 1980, 113.
37. Décret J de Coptos : Hayes, 1946, 11-13 ; inscription de Idi : Mostafa, 1985, 419-429, pls. 1-2 ; Mostafa, 1987, 169-172.
38. Musée du Caire 1442 : Fischer, 1964, 43-47, pl. 13.

Provenance : Khozan, localité située à l'extrême sud du 5e nome de Coptos, à la frontière avec Thèbes

Titres :

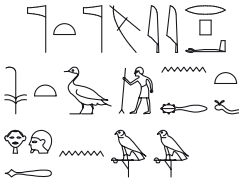

i t-nṯr mry-nṯr (i)ry-pˁ(t) // ḥ3t(y)-ˁ (i)m(y)-r(3) ḫ3swt imntt i3btt // s3-nsw smsw n ḥt=f (i)m(y)-r(3) šmˁw // (i)m(y)-r(3) ḥm(w)-nṯr // ḥr(y)-tpˁ3 n ḥrwy

Père du dieu aimé du dieu, Prince héritier // Prince local, Surintendant des terres étrangères de l'est et de l'ouest // Fils aîné du roi de son corps, Surintendant de la Haute Égypte // Surintendant des prêtres // Nomarque de Coptos

Le nomarque de Coptos, Ouser, est connu à partir de la découverte dans la localité de Khozan située au sud du 5e nome, d'une stèle fausse-porte appartenant à sa tombe. Grâce à ce document nous disposons d'importantes informations autour de ce personnage.

Parmi les titres du gouverneur se détache celui de *s3-nsw smsw n ḥt=f*, *Fils aîné du roi de son corps*, qui, bien qu'il ne désigne pas nécessairement à cette époque une filiation directe avec le roi, est, d'une certaine manière, le reflet d'un lien étroit avec le souverain[39]. Une autre charge significative, qui sera analysée plus loin, est celle de *imy-r(3) ḫ3swt imntt i3btt*, *Surintendant des terres étrangères de l'est et de l'ouest*. Quant au titre, *Père du dieu*, il se présente de manière identique à celle des vizirs de Coptos.

Du point de vue chronologique, deux hypothèses de datation existent actuellement pour Ouser. La première fait de lui un contemporain de la VIIIe dynastie memphite[40] ; la seconde le situe sous la dynastie héracléopolitaine[41].

Figure 3
Stèle de fausse-porte du gouverneur Ouser

39. Schmitz, 1976, 84.
40. Schmitz, 1976, 138 ; Gomaà, 1980, 55ss.
41. Kanawati, 1980, 115 ; Fischer, 1964, 42.

Chacune d'entre elles s'appuie sur les caractéristiques de style du document ainsi que sur les titres que porte le personnage.

Une autre façon de placer Ouser sous l'une de ces dynasties consiste à essayer de déterminer quelles furent les raisons qui purent motiver le déplacement de la capitale de la province de Coptos à Khozan.

Selon l'opinion de Gomaà, si Ouser devait être situé au commencement de la VIIIe dynastie, il serait le contemporain de Ankhtify et son adversaire dans les luttes livrées contre la coalition entre les 4e et 5e nomes[42]. La destruction de Ioushenshen que Gomaà identifie avec Khozan, citée sur la stèle de Hénèmes, est interprétée par cet auteur comme l'œuvre du gouverneur de Moalla[43]. Pourtant, l'absence de mentions de cet événement dans sa tombe nous laisse penser qu'il dut être postérieur. D'autre part, la reconstruction historique que propose Gomaà n'expliquerait pas le choix de Khozan comme nouvelle capitale provinciale, puisqu'il n'existerait pas alors un péril immédiat au sud.

La seconde interprétation est l'œuvre de Fischer, qui identifie Ouser avec un membre de la famille royale héracléopolitaine qui, durant cette dynastie, aurait résidé à Khozan et non à Coptos avec l'intention de rompre l'alliance des 4e et 5e nomes contre laquelle Ankhtify fit front[44].

Suivant cette même proposition chronologique, Kanawati propose une reconstruction différente du contexte historique. A son sens, Ouser n'aurait pas été installé à Khozan pour briser l'alliance entre Thèbes et Coptos mentionnée par Ankhtify puisqu'elle se serait produite au début de la VIIIe dynastie. Sa principale mission à Khozan au commencement de la Première Période Intermédiaire, aurait été celle de surveiller une possible expansion thébaine vers le nord[45]. Ce serait la cause du transfert de la capitale depuis Coptos à un autre endroit au sud de la province d'où aurait pu s'exercer une meilleure surveillance de la menace méridionale. Selon l'opinion de cet auteur, un indice clair pour rattacher Ouser à la famille royale héracléopolitaine serait le titre qu'il présente de *Fils aîné du roi de son corps* qui n'est connu pour aucun gouverneur de l'époque memphite[46]. Cela supposerait une rupture avec le système administratif traditionnel de l'Ancien Empire et cela pourrait être le reflet du rôle d'une nouvelle lignée de dirigeants qui, face à un ensemble de circonstances nouvelles, se virent obligés d'adopter des réponses adaptées comme, par exemple, celle de rattacher à leur cause des nobles locaux élevés à des positions stratégiques moyennant la concession des plus hauts honneurs et privilèges.

Par conséquent, le transfert de la capitale du 5e nome qui, pour la première fois, abandonnait Coptos pour être établie à Khozan, et la désignation d'un fils aîné du roi comme nomarque à sa tête, sont des faits motivés, avec une grande probabilité, par la nouvelle situation du pays et grâce auxquels les Héracléopolitains veillaient sur une éventuelle expansion thébaine vers le nord.

La situation de Thèbes durant la IXe dynastie est un des aspects les plus discutés par les historiens. Le centre du débat consiste à déterminer quelle est la relation temporelle entre les dynasties héracléopolitaine et thébaine, c'est-à-dire, si elles apparurent au même moment ou si la première tenait déjà le pouvoir quelque temps avant l'émergence de la seconde. Face à cette question existent deux positions clai-

42. Gomaà, 1980, 55.
43. Stèle de Hénèmes, Chicago Oriental Institute 12105 : Fischer, 1964, 64-65. L'identification de Ioushenshen avec Khozan n'est pas sure.
44. Fischer, 1964, 42.
45. Kanawati, 1980, 115-121.
46. Kanawati, 1980, 115.

rement définies. D'une part, ceux qui soutiennent que les rois d'Héracléopolis, au moins au début, purent exercer leur domination sur l'ensemble du pays, gouvernant sans avoir à faire front à une opposition organisée[47] ; d'autre part, ceux qui considèrent qu'à aucun moment ils ne purent avoir en main toute l'Égypte[48]. Parmi ceux qui défendent cette dernière hypothèse, les divergences surgissent, cependant, au moment de déterminer quelle était l'aire de contrôle de la nouvelle capitale sur la Haute Égypte. Dans ce sens, Beckerath affirme que l'autorité des monarques des IXe et Xe dynasties ne dépassa jamais Abydos[49]. Kanawati, pour sa part, établit comme limite de la zone d'influence septentrionale le nome de Coptos[50]. Les deux groupes de stèles provenant de Nagada (5e nome) et de Gebelein (4e nome) qui nous renseignent sur la période de luttes de Thèbes contre les districts du sud, d'une part, et de Thèbes contre Héracléopolis et ses alliés, d'autre part, seraient les preuves du rattachement de cette province à la sphère héracléopolitaine[51]. Une différence significative se signale entre ces deux groupes dans la mesure où, dans les stèles trouvées à Gebelein, apparaît représenté un grand nombre de mercenaires nubiens qui ne figurent pas dans celles de Nagada. Une explication possible de cette absence serait qu'avant de commencer son expansion vers le nord, Thèbes aurait affermi son contrôle sur le sud du pays, ce qui lui aurait procuré un facile accès à la Nubie et l'opportunité de doter ses troupes de ce type de contingents.

[52] Dans cette étude, nous souscrivons à l'hypothèse de Kanawati et nous considérons que le nomarque Ouser servit un roi du début de la IXe dynastie alors que le 5e nome de Coptos constituait la limite d'influence héracléopolitaine en Haute Égypte. Dans cette vue, nous pensons que son titre de *imy-r*(*ꜣ*) *ḫꜣswt imntt iꜣbtt*, *Surintendant des terres étrangères de l'est et de l'ouest*, est particulièrement révélateur. Selon l'opinion de Fischer, il indique que notre personnage était le responsable des expéditions organisées vers la mer Rouge, par le Ouadi Hammamat, et vers l'ouest et la Nubie, par la route des oasis[52]. A partir de l'analyse que nous avons réalisée et que nous allons poursuivre, nous pouvons confirmer que cette charge montre l'implication de ce gouverneur dans le contrôle et la défense au nom du roi héracléopolitain des routes qui partaient depuis sa province.

Khozan, lieu de provenance de l'unique document conservé d'Ouser, est situé à l'extrême sud du 5e nome, près de la frontière avec la province thébaine. Face à Khozan, sur la rive gauche du Nil, se trouve la localité de Qamoula qui est un des points de départ de la route dite des oasis du désert occidental. Le choix de la nouvelle capitale du 5e nome est, selon toute probabilité, une mesure de caractère politique, émanant directement du pouvoir central dont le but était de surveiller une éventuelle expansion thébaine vers le nord et, surtout, de protéger les deux routes commerciales en question.

Nous pouvons entrevoir deux raisons principales à l'établissement d'une étroite surveillance sur Qamoula. La première est que, des deux voies de trafic qui traversaient la province, celle qui partait depuis cette enclave vers l'ouest, placée plus au sud, était celle qui courait le plus grand danger devant une supposée menace thébaine à l'époque d'Ouser. La seconde est que cette route des oasis aurait pu, en accord avec la nouvelle conjoncture politique, avoir acquis une valeur stratégique supplémentaire pour le pouvoir héracléopolitain. Par cette route, on accède aux oasis occidentales de Kharga et de Dakhla, par lesquelles, à leur tour, passent divers chemins qui conduisent vers la Nubie et,

47. Brovarski, 1985, 581-584 ; Schenkel, 1965, 154, 160 ; Hayes, 1974, 174, 180-181 ; Barta, 1981, 23-33.
48. Beckerath, 1962, 145 ; Helck, 1952, 82 ; Kanawati, 1980, 114-127.
49. Beckerath, 1962, 145. 50. Kanawati, 1980, 118-120.
51. Fischer, 1964 ; Fischer, 1961.
52. Fischer, 1961, 47.

particulièrement, vers Darb el-Arbain. Ces oasis du sud auxquelles Montouhotep II se réfère avec le terme générique de *wḥ3t rsyt*, l'oasis méridional, ont une importance relativement limitée comme centre de production. Elles manquent de minerais et l'économie se base sur l'agriculture et l'élevage d'oiseaux. Cependant, le principal intérêt qu'elles pouvaient susciter était leur valeur stratégique pour la sauvegarde des routes du désert qui pouvaient fournir une alternative pour le commerce par le Nil et pour d'autres contacts avec la Nubie[53]. Pour Kharga, rares sont les données archéologiques dont nous disposons. Pourtant, les fouilles entreprises à Dakhla, à partir de 1968 par l'Institut Français d'Archéologie Orientale et celles poursuivies, entres autres, par le Canada, ont permis de découvrir une grande quantité de matériel d'importance qui appartient surtout à la VIe dynastie et à la Première Période Intermédiaire. On détecte une occupation considérable à ce dernier moment par rapport aux autres époques. Cette présence de population conséquente à Dakhla a éveillé un débat parmi les chercheurs qui prétendent éclairer ses origines. Pour Mills, cette occupation peut s'expliquer comme un établissement de réfugiés qui fuyaient les conditions économiques et politiques, détériorées depuis la fin de l'Ancien Empire[54]. D'autres suggèrent que l'importance du site pourrait s'expliquer par le maintien d'un certain niveau d'échanges commerciaux entre la Moyenne Égypte et la Nubie[55]. Cependant, si nous en jugeons d'après les sources archéologiques, l'établissement de cette période paraît répondre, plus qu'à un accroissement spontané, à son rôle comme intermédiaire commercial entre la Moyenne Égypte et la Nubie, et loin de constituer un camp de réfugiés, à une volonté émanant du pouvoir central afin de protéger l'autre voie d'accès à la Nubie quand les contacts par la route traditionnelle devenaient plus difficiles et que l'on pouvait craindre leur perte définitive. Le décret de Pépy II octroyant des chapelles du *ka* pour deux gouverneurs de l'oasis, comme aussi la découverte de neuf de leurs tombes à Balat et même le titre de fils du roi que l'on connaît pour l'un d'entre eux, mettent en évidence une structure sociale bien organisée et l'existence d'un lien avec la Résidence[56].

L'importance de la Nubie comme source de recours de premier ordre pour le maintien d'un état égyptien fort est indiscutable. L'Égypte obtenait de cette région des ressources tant économiques, par ses relations commerciales, qu'humaines, par l'incorporation des mercenaires nubiens dans ses troupes. Les stèles funéraires provenant de Gebelein, déjà mentionnées, reflètent que le royaume thébain avait monopolisé, depuis ses origines, les contacts avec le sud. La grande quantité de mercenaires nubiens représentés sur celles-ci et leur absence sur celles de Nagada en sont la preuve[57]. Le pouvoir héracléopolitain, conscient de la valeur éminente de la Nubie comme facteur de force décisif, fit son possible pour préserver ce contact. Et c'est dans cette constance que nous trouvons une des principales missions d'Ouser à Khozan. Tant sa désignation que son titre *imy-r(3) ḫ3swt imntt i3btt* confortent cette idée. Par ailleurs, l'expression *s3-nsw smsw n ḫt=f*, *Fils du roi de son corps*, qui, bien qu'elle n'implique pas une filiation réelle avec le souverain, est le reflet d'un étroit lien avec lui, nous pousse à penser que le monarque avait ordonné à ce personnage la défense de Coptos et de ses routes commerciales dont l'insigne valeur stratégique était essentielle pour le pouvoir.

53. Inscription de Montouhotep à Balat dans laquelle est rattachée la conquête de l'oasis avec celle de la Basse Nubie : Fischer, 1961, 112-118 ; Schenkel, 1965, 214-216.
54. Mills, 1985, 127-134.
55. Danieri de Rodrigo, 1992, 116 ; Vercoutter (1982, 283-288) signale que le commerce avec la Nubie par la route des oasis durant la Première Période Intermédiaire restait aux mains des nomarques de la Moyenne Égypte pendant que Assouan dépendait des dirigeants locaux de la région.
56. Pantalacci, 1997, 341-349 ; Pantalacci, 1985, 245-255 ; Goedicke, 1989, 203-212.
57. Fischer, 1964 ; Fischer, 1961.

Tjaouti-iqer

Documents

1. Inscriptions de l'Ouadi Hammamat nº 152, 149, 147[58]
   Datation : VIIIe ou IXe dynasties
   Titres (Inscription nº 152) :

   it-nṯr mry-(nṯr) (i)ry-pˁ(t) ḥ3t(y)-ˁ ḫr(y)-ḥb(t) smr-wˁt(y) (i)m(y)-r(3) šmˁw (i)m(y)-r(3) ḥm(w)-ntr mnw ṯ3wt(i)-iqr

   Père du dieu aimé (du dieu), Prince héritier, Prince local, Prêtre lecteur, Ami unique, Gouverneur de la Haute Égypte, Surintendant des prêtres de Min, Tjaouti-iqer

2. Stèle de fausse-porte fragmentée (Musée du Caire 57201)[59] (fig. 4). L'identification n'est pas sure[60]
   Datation : VIIIe ou IXe dynastie
   Provenance : Khozan (nome 5e)
   Titres :

   (i)ry-pˁ(t) ḥ3t(y)-ˁ mḥ-ib n nsw m r3-ˁ3 rsy ṯ3wti // (i)m(y)-r(3) šmˁ(w)

   Prince héritier, Prince local, Homme de confiance du roi dans la grande porte du sud, Tjaouti // Surintendant de la Haute Égypte

Cet individu est connu par une série de trois inscriptions de l'Ouadi Hammamat sur lesquelles un certain Idi laisse la trace de l'expédition menée à bien afin de rapporter des matériaux pour le *Père du dieu* Tjaouti-iqer.

Figure 4. Stèle de fausse-porte de Tjaouti-iqer

Le titre *it-nṯr mry-(nṯr)* présente les mêmes caractéristiques graphiques et position à l'intérieur de la séquence que dans le cas étudié précédemment.

La charge la plus importante qu'occupe Tjaouti-iqer est celle de *imy-r(3) šmˁw*, *Surintendant de la Haute Égypte*, ce qui a donné à penser qu'il s'agissait d'un nomarque de la province de Coptos, puisque s'il avait dû exercer celle de vizir, il n'aurait pas manqué de le mentionner dans sa titulature[61]. Certains chercheurs considèrent

58. Couyat / Montet, 1912, 90-92.
59. Fischer, 1964, 47-48, pl. XIV.
60. En faveur d'une identification entre Tjaouti-iqer et Tjaouti (Khozan): Kees, 1932, 110, nº 2 ; Kanawati, 1980, 118 ; Kanawati, 1992, 167-168 ; Mostafa, 1987, 180-181 ; Goedicke, 1990, 70.
61. McFarlane, 1995, 339.

qu'il peut avoir été réellement le successeur d'Ouser. Cette suggestion naît, d'une part, de la similitude des titres qu'ils détiennent (*it-nṯr mry-nṯr imy-r(ꜣ) šmˁw*) et, d'autre part, de l'identification de Tjaouti-iqer avec le personnage appelé Tjaouti de la stèle fausse-porte fragmentaire provenant aussi de Khozan, qui est très semblable à celle d'Ouser, tant par le matériau que par le style. Si le fait ne peut être établi avec certitude, la coïncidence des titres entre eux, ainsi que leur localisation dans la province de Coptos, nous invitent à penser qu'ils n'étaient pas éloignés l'un de l'autre dans le temps. Dans ce cas, les considérations d'ordre chronologique et le contexte historique auquel appartient Tjaouti-iqer correspondraient à ceux exposés dans les paragraphes précédents pour le nomarque Ouser.

Le vizir Baouy (Herouy)

Documents

1. Tombe nº 7 de la nécropole d'El-Hawawish[62]
   Datation : Première Période Intermédiaire
   Titres (la tombe montre deux inscriptions fragmentaires avec une série de titres qui semblent correspondre à une seule titulature qui peut être reconstruite ainsi) :

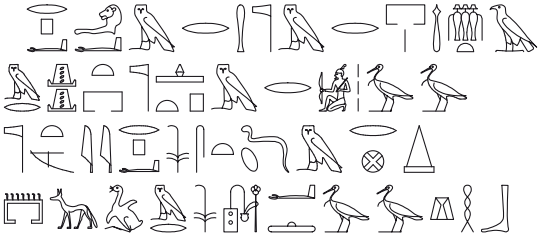

(i)r(y)-pˁ(t) ḥꜣt(y)-ˁ (i)m(y)-r(ꜣ) ḥm(w)-nṯr (i)m(y)-r(ꜣ) ḫntyw pr ˁꜣ (i)m(y)-r(ꜣ) šnwty nty ḥtpt-nṯr (i)m(y)-r(ꜣ) mšˁ bꜣwy it-nṯr mry-(nṯr) (i)r(y)-pˁ(t) sḏt(y)-nsw (i)m(y)-r(ꜣ) niwt mr tꜣyty sꜣb ṯꜣty (i)m(y)-r(ꜣ) sšw nsw bꜣwy ḫry-ḥbt

Prince héritier, Prince local, Surintendant des prêtres, Surintendant de ceux qui sont preposés dans le palais, Surintendant des deux greniers des offrandes divines, Surintendant des troupes, Baouy, Père du dieu aimé (du dieu), Prince héritier, Fils adoptif du roi, Surintendant de la ville de la pyramide, Juge suprême, Vizir, Directeur des archives royales, Baouy, Prêtre-lecteur

Baouy est connu grâce à sa tombe située dans la nécropole de El-Hawawish, dans le 9e nome. Il détient la charge de *tꜣyty sꜣb ṯꜣty* ce qui signifie que, avec lui, le siège du vizirat de Haute Égypte se place dans la capitale du district, Akhmin. Ceci est quelque inhabituel dans cette province, traditionnellement administrée par des nomarques qui occupent les plus hauts postes dans le culte de Min, un seul autre exemple antérieur étant connu d'un vizir du début de la VIe dynastie, à l'époque de Pépy I[63].

Le titre présente de nouveau une forme plus complète, c'est-à-dire, *it-nṯr mry-(nṯr)* et est placé en tête de la séquence, immédiatement après le nom du personnage. Parmi le reste de ses charges ressort celle de *sḏty-nsw*, *Fils adoptif du roi*, qui est aussi portée par les vizirs Shemai et Idi ; est spécialement notable celle de *imy-r(ꜣ) mšˁ*, *Surintendant des troupes*, puisque c'est la première fois qu'elle apparaît pour un vizir du sud.

Du point de vue chronologique, Baouy appartient à la Première Période Intermédiaire, même si aucune inscription de sa sépulture ne permet d'établir de manière sure une datation plus précise. Selon Kanawati, l'emplacement de sa tombe, ses caractéristiques architectoniques, le style de ses reliefs, quelques inscriptions et le type des titres qu'il porte suggèrent la Xe dynastie[64]. Cependant, ce même auteur, dans une étude postérieure, n'écarte pas la possibilité de le placer sous la VIIIe dynastie memphite et, dans ce cas, il considère que le rôle joué par le vizir

62. Newberry, 1912, 105 ; Kanawati, 1989, 33-37.
63. Kanawati, 1992, 176.
64. Kanawati, 1980, 120-121; Kanawati, 1989, 33-37.

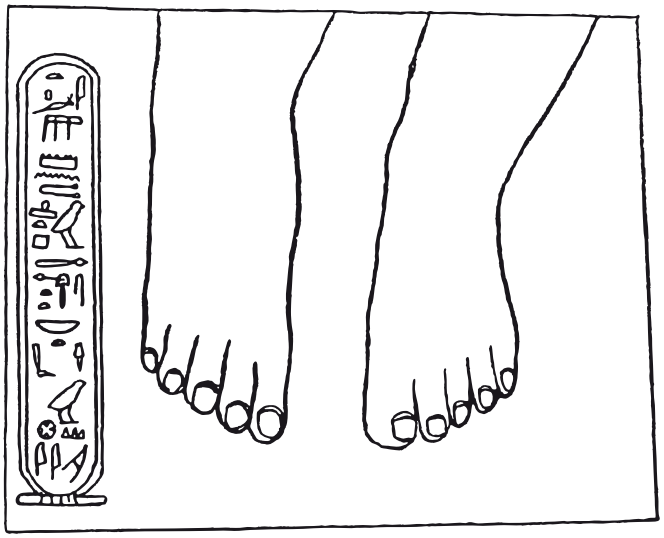

Figure 5. Statue de Montouhotep Aa l'Ancêtre

Baouy à Akhmin aurait été, au lieu de freiner l'expansion thébaine vers le nord –s'il était de la période héracléopolitaine– celui d'être confronté aux problèmes suscités par l'auto-proclamation comme roi d'un personnage dénommé Khoui dont la tombe se trouve à Dara (13e nome)[65]. Pourtant, l'éloignement du 9e nome vis-à-vis du 13e est un obstacle pour voir en Baouy un fonctionnaire dont la mission aurait eu un rapport avec le contrôle et la surveillance de cette dernière région. Par ailleurs, le caractère insolite du titre *imy-r*(*ꜣ*) *mšʿ*, *Surintendant des troupes*, pour lequel n'existe aucune trace pour les vizirs de la VIIIe dynastie memphite, nous pousse à croire à une période postérieure.

La localisation, avec Baouy, du siège du vizirat de Haute Égypte dans le nome de Akhmin, répond assurément à la nécessité de placer la tête de l'administration centrale, avec un haut représentant de celle-ci, près d'une zone de conflit, comme cela eut déjà lieu à Coptos, à la fin de la VIIIe dynastie, avec les vizirs, Shemai et Idi. Ces personnages partagent avec Baouy, en plus de leur charge principale de vizir, les titres de *it-nṯr mry-*(*nṯr*) et *sḏty-nsw*. Ce n'est pas le cas avec *imy-r*(*ꜣ*) *mšʿ* que seul détient ce dernier. Cette fonction de caractère militaire doit être entendue, selon toute probabilité, comme la manifestation d'une ambiance belliqueuse et d'une radicalisation du conflit dans cette zone. Dans ce sens, les circonstances historiques les plus appropriées suggèrent de nouveau la Xe dynastie. Pour cette période, nous disposons de nombreuses sources, principalement d'origine thébaine, qui nous éclairent au sujet d'une des étapes les plus importantes du conflit Thèbes-Héracléopolis, dans laquelle le 8e nome d'Abydos fut le principal foyer de dispute entre les deux royaumes, en tant que frontière, pendant un certain temps[66].

65. Kanawati, 1992, 175-176.
66. **a|** Stèle de Djari, Musée du Caire 12/4/22/9 JE 41437 : « L'Horus Ouahankh, roi de Haute et de Basse Égypte, fils de Rê, Antef, né de Neferou, m'envoya après que j'avais lutté contre la maison de Khety à l'ouest de Thinis … », Clère / Vandier, 1948, nº 18 ; Winlock, 1943, 257 ; Schenkel, 1965, 99-100 ; Coleman Darnell, 1997, 101-108.
b| Stèle de Djemi, MMA 65107 : L'ami unique, le surintendant des troupes, le chef des Nubiens égyptianisés (mercenaires), Djemi, il dit : j'ai agi comme surintendant des troupes dans cette cité. J'ai fait ce que les grands voulaient. J'ai marché contre Abydos qui était aux mains de l'ennemi » : Allen, 1921, 55-62 ; Goedicke, 1960, 288-291 ; Schenkel, 1965, 116-117 ; Fischer 1968, 201-202 ; Gomaà, 1980, 155.
c| Stèle de Hetepi : « Sa Majesté inclut cet humble serviteur dans les troupes pour descendre vers Thinis » : Gabra, 1976, 45-55.
d| Stèle funéraire de Ouahankh Antef, Musée du Caire 20512 : « J'ai traversé la frontière nord jusqu'au nome de Ouadjet. J'ai pris le nome thinite et j'ai ouvert ses forteresses » : Clère / Vandier, 1948, nº 16 ; Schenkel, 1965, 92.

Ce laps de temps, marqué par des moments d'intense tension joints à d'autres de calme relatif, dans lequel eurent même lieu quelques contacts commerciaux entre le nord et le sud, comprend, à en juger par la relation de Tjétji, une bonne part des cinquante et un ans de règne du chef thébain, Ouahankh Antef[67]. La principale mission du vizir Baouy de Akhmin aurait été d'empêcher la continuation de l'avancée thébaine, quand celle-ci avait déjà atteint le 8e nome et de consolider sa position sur la partie méridionale de l'aire d'influence héracléopolitaine en sa qualité d'un des plus grands représentants de cette dynastie.

Montouhotep Aa l'Ancêtre

Documents

1. Statue provenant du sanctuaire de Heqaib à Eléphantine (fig. 5)[68]
   Datation : début de la XIe dynastie
   Titre :

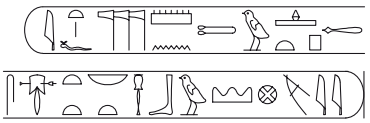

it-nṯrw mnṯw-ḥtp ꜥꜣ mry stt nbt ꜣbw

Père des dieux Montouhotep, le grand, aimé de Satis, maîtresse d'Eléphantine

Ce personnage que nous connaissons par sa statue provenant du sanctuaire de Heqaib à Eléphantine est identifié avec Montouhotep Aa, l'Ancêtre, celui que la liste royale de Karnak mentionne comme l'un des fondateurs de la lignée de dirigeants de la XIe dynastie. Sa statue fut réalisée à titre posthume par un de ses successeurs (Ouahankh Antef II) et il est l'unique détenteur de *it-nṯr* à la période thébaine antérieure à l'unification.

Le titre père du dieu – à cette occasion père des dieux – suppose une totale rupture par rapport aux exemples exposés précédemment. Le changement se manifeste dans la forme, dans la graphie et dans le type du détenteur.

La forme du titre passe de *it-nṯr mry-(nṯr), Père du dieu aimé (du dieu)*, à *it-nṯrw*, *Père des dieux*. Nous constatons, d'une part, l'absence de l'épithète *mry*, *aimé*, et, de l'autre, l'utilisation du pluriel du mot dieu *nṯrw*[69].

En deuxième lieu, l'écriture hiéroglyphique met en évidence des différences substantielles par rapport aux formes unifiées antérieures : le mot *it*, *père*, qui dans tous les cas déjà vus s'écrit en utilisant le signe unilitère 𓄡, dans ce cas se construit avec les trois signes unilitères 𓄡𓏏𓏏.

L'attention est appelée, à cette occasion, sur le fait que toute l'inscription – y compris *it-nṯrw* – est entourée par un cartouche.

Enfin, quant au type du détenteur, avec Montouhotep Aa, le titre n'échoit pas à un haut fonctionnaire, comme lors de la période précédente, mais à un des fondateurs d'une dynastie de souverains.

67. Stèle de Tjétji, BM 614: «Horus Ouahankh, Roi de la Haute et de la Basse Égypte, fils de Rê Antef, né de Neferou, qui vit comme Rê pour toujours (…) le surintendant du trésor, le chambellan royal Tjétji, il dit : je fus un aimé de son maître, loué par lui, tous les jours. J'ai passé une longue période d'années sous la Majesté de mon maître, l'Horus Ouahankh (…) pendant que cette terre était sous sa domination, depuis Eléphantine jusqu'à Thinis, dans le nome thinite. J'étais son serviteur personnel, son chambellan véritable (…) alors quand son fils prit sa place, l'Horus Nakhtnebtepnefer (…), qu'il vive comme Rê éternellement, je l'ai suivi dans tous les bons lieux du plaisir de son cœur » : Clère / Vandier, 1948, nº 20 ; Blackman, 1931, 55-61. Pour les possibles contacts commerciaux entre nord et sud pendant cette période : López, 1973, 187.
68. Habachi, 1985, 109, nº 97, pls. 187-188 ; Habachi, 1958, 178, fig. 3, pl. II c.
69. Habachi, 1985, 167-190 : l'auteur interprète le titre *Père du dieu* comme père du roi et considère, dans ce cas, que le pluriel du mot *dieu* indiquerait que Montouhotep I serait le père de plusieurs souverains ; précisément de Sehertaouy Antef I et Ouahankh Antef II que la liste royale de Karnak mentionne comme successeurs de Montouhotep I.

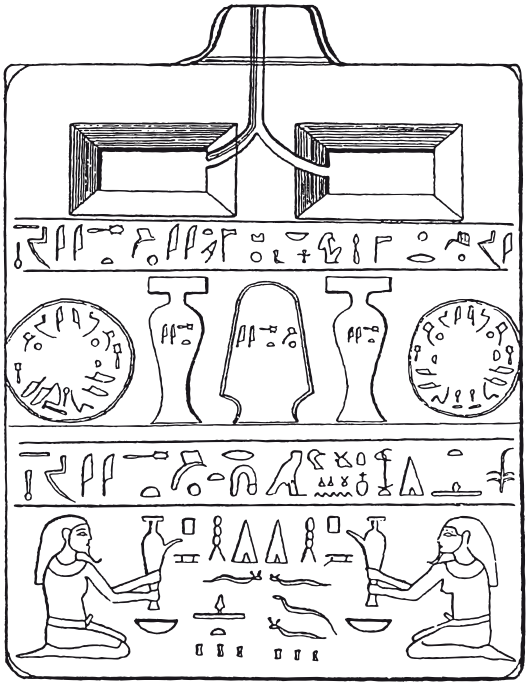

Figure 6. Table d'offrandes de Khety

Une possible cause de toutes ces diverses caractéristiques est que l'expression *it-nṯrw* soit d'une nature distincte et, par conséquent, d'une autre signification[70]. On ne peut pas écarter le fait que l'origine locale de cette famille de gouvernants et son éloignement géographique par rapport à la capitale et au cercle de la cour étaient des facteurs qui influaient sur la méconnaissance de questions se référant au protocole royal et à la tradition de cette charge. Dans ce sens, les titulatures des rois Antef souffrent d'un phénomène qu'Aufrère appelle archaïsme et qui se caractérise par la limitation à deux des titres et noms royaux, celui d'Horus et celui de Fils de Rê[71]. Selon l'avis de cet auteur, ce phénomène répondrait à une politique intentionnelle dont l'objectif était le retour à l'époque thinite –modèle de stabilité et d'unité territoriale– de manière à se démarquer de la dynastie rivale héracléopolitaine qui se référait à l'Ancien Empire[72]. Cependant, le retour à la séquence traditionnelle de la part de Montouhotep II, une fois terminée l'union avec le nord, tout comme l'évolution du style original thébain qui, de manière lente, va adopter des influences memphites, nous poussent à nous questionner sur cette intentionnalité[73]. D'autre part, durant la troisième phase du règne de Montouhotep II, une fois unifié le pays, le titre *Père du dieu* revient de nouveau s'enchâsser à l'intérieur du même schéma antérieur tant dans sa forme que dans sa graphie et par le type de son détenteur.

Khety, haut fonctionnaire de Montouhotep II

Documents

1. TT 311[74]
   Datation : règne de Montouhotep II Nebhepetrê
   Titres principaux :

   ỉt-nṯr mry (nṯr) (i)r(y)-pˁ(t) ḥꜣt(y)-ˁ ḥtmw bity smr wˁt(y) (i)m(y)-r(ꜣ) ḫtmt (i)m(y)-r(ꜣ) prwy ḏd(wy)

   Père du dieu aimé (du dieu), Prince héritier, Prince local, Porteur du sceau du roi de la Basse Égypte, Ami unique, Surintendant du sceau, Surintendant des deux trésors

2. Relief du temple de Montouhotep II à Deir el Bahari[75]
   Datation : règne de Montouhotep II
   Titres :

   ỉt-nṯr mry (nṯr) ḥty

   Père du dieu aimé (du dieu), Khety

70. Dans ce sens, grâce à l'étude de el-Banna, 1986, 151-170, dédié au titre *Père des dieux*, *it-nṯrw*, nous pouvons voir que ce dernier n'est connu pour aucun détenteur en dehors du milieu des divinités.
71. Aufrère, 1982, 46.
72. Aufrère, 1982, 47.
73. Vandersleyen, 1994, 318-319 ; Fischer, 1959, 252.
74. MMA Tombe nº 508 : Winlock, 1923, 14-19, fig. 4-12 ; Winlock, 1924, 13-14. Chambre funéraire: Wilkinson / Hill, 1983, 67.
75. Montouhotep II vêtu avec l'habit caractéristique du *ḥb sd* reçoit deux officiels, l'un des deux, Khety : Naville, 1907, 40 ; Allen, 1996, 7-8, nn. 22, 30.

3. Table d'offrandes Caire JE 67858 (fig. 6)[76]
Datation : XIe ou XIIe dynastie[77]
Provenance : zone thébaine
Titres :

it-nṯr mry-(nṯr) // (i)m(y)-r(ꜣ) ḫtm

Père du dieu aimé (du dieu) // Surintendant du sceau

4. Statue Leiden AEBB[78]
Datation : XIe ou XIIe dynasties[79]
Provenance : zone thébaine
Titres :

ḫtm(w)-bity smr-wʿt(y) it-nṯr (i)m(y)-r(ꜣ) ḫtm m tꜣ r-ḏr=f imꜣḫ(w) ḥty mꜣʿ ḫrw

Porteur du sceau du roi de la Basse Égypte, Ami unique, Père du dieu, Surintendant du sceau dans la terre jusqu'à sa limite, le Vénéré Khety, justifié

5. Relief de Montouhotep II à l'Ouadi Shatt er Rigal (fig. 7)

Le relief de Montouhotep II à l'Ouadi Shatt er Rigal et l'attribution du titre *Père du dieu*

Ce grand relief du roi Montouhotep II Nebhepetrê situé dans la localité de Shatt er Rigal (à 35 km au nord d'Edfou et à 4 km au sud du Gebel Silsileh) a été l'objet d'une interminable controverse parmi les chercheurs. Pour cette raison, nous lui dédions un chapitre spécial dans lequel nous posons aussi quelques questions qui touchent à l'attribution du titre de *Père du dieu* sur ce document.

Il s'agit d'un relief gravé sur pierre dont la taille est approximativement de 2 m sur chaque côté. Quatre personnages représentés de pied animent cette scène. Regardant vers la droite et à une échelle supérieure à celle des autres, apparaît Montouhotep II. Le roi porte sur sa tête la double couronne ; avec sa main droite, il tient une masse courte et avec la gauche un large bâton. Devant lui et regardant dans la même direction, se trouve une figure féminine signalée comme *Mère du roi*. Elle a un *uraeus* sur son front, une fleur de lotus à une main et, dans l'autre, un bâton similaire à celui de Montouhotep, mais plus court. En face de ces deux personnages, sur un plan un peu plus élevé, nous voyons deux figures masculines ; elles regardent en direction du souverain et de sa mère. La plus proche de Montouhotep correspond au roi Antef. Il se tient avec les bras allongés le long du corps, paré du même pagne que Montouhotep mais sans la double couronne sur sa tête, seulement avec le nemès royal avec l'uraeus. La seconde est Khety, dont l'avant-bras droit est sur la poitrine, dans une attitude de salut.

Les quatre sont accompagnés d'une inscription hiéroglyphique sur laquelle on peut lire leur nom et leurs titres respectifs. Les textes sont disposés en colonnes verticales sur chaque personnage, excepté dans le cas de Khety

76. Kamal, 1938, 15-19, fig. 1, pl. III.
77. Blumenthal (1987, 22) considère que la table d'offrandes appartient à la XIe dynastie et fut réalisée par ordre de Montouhotep II pour son fonctionnaire le plus important. Allen, 1996, 9, penche pour la XIIe dynastie et considère qu'elle fut dédiée à Khety à titre posthume pour son culte.
78. Mariette, 1875, 44, nº 12, pl. 8j ; Boeser, 1910, 5, nº 40, pl. 21, fig.13. Dans cette dernière publication, la statue est photographiée avec une tête postiche avec *némès* et *uraeus* ; commentaire en rapport : Winlock, 1940, 147, note 31.
79. Allen (1996, 8) propose la XIIe dynastie à partir des caractéristiques de style de la statue et considère que ou bien son titulaire est Khety (TT 311) et, dans ce cas, elle lui aurait été dédiée à titre posthume, ou bien elle appartient à un individu d'une époque postérieure qui porte les mêmes nom et titres que Khety. Blumenthal (1987, 22) propose comme date le règne de Montouhotep II en fonction du nom et des titres du personnage puisqu'ils sont pratiquement identiques à ceux de Khety (TT 311).

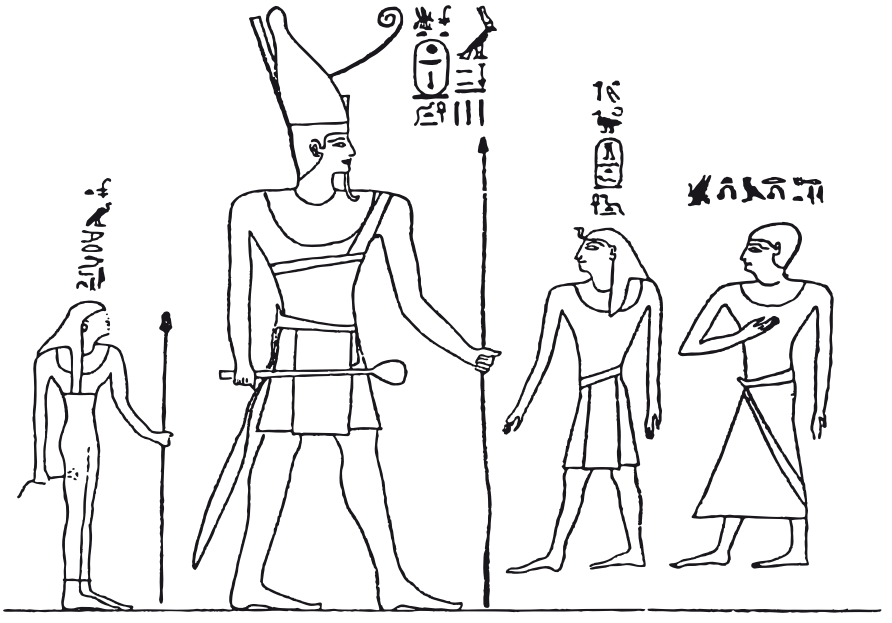

Figure 7. Relief de Montouhotep II au Ouadi Shatt er Rigal

pour lequel est figuré un registre horizontal. La translittération et la traduction acceptées d'une manière générale sont les suivantes :

a| Registre vertical sur la figure féminine : *mwt-nsw mrt=f iʿḥ*, *Mère du dieu, son aimée Iah.*

b| Deux lignes sur Montouhotep II :

1. *ḥrw smꜣ-tꜣwy*, *Horus Semataouy*;
2. *nsw-bity* (*nb-ḥpt-rʿ*) *ʿnḫ*(*w*) *ḏt*, *Roi de la Haute et de la Basse Égypte (Nebhepetrê), puisse-t-il vivre pour l'eternité !*

[60] c| Sur Antef : *it-nṯr mry-*(*nṯr*) *sꜣ rʿ* (*in*(*i*)*-it=f*) *ʿnḫ*(*w*) *ḏt*, *Père du dieu aimé (du dieu), le Fils de Rê, Antef.*

d| Registre horizontal sur Khety : *ḫtmw-bity* (*i*)*m*(*y*)*-r*(*ꜣ*) *ḫtm ḫty*, *Porteur du sceau du roi de la Basse Égypte, Surintendant du sceau, Khety.*

L'identité de Antef, ainsi que la signification générale de la scène ont été les éléments qui ont suscités la plus grande discussion parmi les chercheurs. Actuellement, il existe un consensus commun à propos du premier point et on considère que Antef est le prédécesseur et le père de Montouhotep II Nebhepetrê[80]. Cependant, le sens général de la scène continue à être sujet à diverses interprétations. Certains pensent que ce document évoque le retour de Khety d'une expédition de Nubie[81]. Goedicke y voit la commémoration de l'accord par lequel le sud et le nord (représentés respectivement par Montouhotep II et Khety) arrivent à une solution négociée du conflit qui, durant des années, avait maintenu le pays divisé[82]. Ces hypothèses-ci coïncident sur le fait que la présence de Antef répond à la volonté de montrer le lien qui unissait Montouhotep II à son officier Khety, puisque celui-ci, avant d'entrer au service du

80. Ce roi est identifié avec l'Horus Nakht-neb-tep-nefer Antef, successeur de l'Horus Ouahankh Antef et prédécesseur de Montouhotep II : Gardiner, 1956, 45-46.
81. Vandier, 1936, 114 ; Winlock, 1947, 75.
82. Goedicke, 1982, 163.

monarque, aurait commencé sa carrière sous Antef. D'autre part, Habachi considère que le but de cette scène est de montrer Montouhotep II avec ses parents afin de légitimer sa situation, justifiant qu'il est fils d'un roi et d'une reine, en même temps que ressort sa grandeur par rapport à celle de ses géniteurs par la différence d'échelle avec laquelle ils sont représentés[83]. Berlev porte plus loin cette dernière interprétation et considère que ce monument annonce le mariage divin qui donna naissance à Montouhotep II[84].

Un autre aspect du relief qui nous fait poser pas moins de questions est ce qui se rattache au titre de père du dieu. Il apparaît en tête de l'inscription verticale disposée sur la figure de Antef. Cette position est la raison pour laquelle on ne doute pas à ce jour de l'attribuer à ce personnage. Cependant, Goedicke propose une lecture différente dans laquelle *ỉt-nṯr mry* et *sꜣ-rˁ* ne doivent pas être compris comme une apposition mais comme un génitif direct[85]. De cette manière, à la place de *Père du dieu aimé (du dieu), Fils de Rê Antef* nous obtiendrions *Père du dieu, aimé du* (ou *par le*) *fils de Rê Antef*. La conséquence principale serait que le titre ne porterait pas sur Antef mais sur un autre personnage qui se tenait présenté par sa relation avec lui. Pour Goedicke, ce détenteur n'apparaît pas sur la scène mais il l'identifie avec son beau-père, en fonction des premières théories sur sa signification[86].

À partir de notre analyse du titre *ỉt-nṯr*, comme par des considérations d'ordre linguistique et iconographique nous voulons proposer une nouvelle interprétation des inscriptions du relief. Nous acceptons l'hypothèse de Goedicke qui relie *ỉt-nṯr mry* et *sꜣ rˁ* par un génitif direct. Pourtant, nous ne partageons pas l'opinion que le titre appartient à un personnage qui ne figure pas sur la scène. Nous pensons que la charge échoit au haut fonctionnaire Khety. Ceci serait valide depuis un point de vue linguistique si nous prenions l'inscription verticale qui est sur Antef comme celle, horizontale, qui est sur Khety, non comme deux registres isolés qui servent à identifier chacun des deux personnages mais comme un texte unique dont le but serait de présenter Khety par sa relation qui l'unissait à Antef. De cette manière, la lecture complète resterait de la manière suivante *ỉt-nṯr mry sꜣ-rˁ* (*in*(*i*)-*it*=*f*) *ˁnḫ*(*w*) *ḏt ḥtm*(*w*) *bity* (*i*)*m*(*y*)-*r*(*ꜣ*) *ḫtm ḥty, le Père du dieu, aimé du Fils de Rê Antef, puisse-t-il vivre pour l'éternité, le Porteur du sceau du roi de la Basse Égypte, Surintendant du sceau, Khety.*

Les raisons suivantes nous permettent de renforcer cette idée :

1. Le même Khety du Ouadi Shatt er Rigal est connu dans d'autres documents comme détenteur du titre *Père du dieu* qui, pourtant, n'est pas connu pour le roi Antef.

2. Il n'y a pas de trace de l'existence de deux détenteurs simultanés. Le cas le plus clair est celui des vizirs Shemai et Idi ; ce dernier l'acquiert seulement après la mort de son père. Par ailleurs, il pouvait difficilement être partagé dans le même temps par un haut fonctionnaire et un ancêtre royal.

3. L'analyse du titre dans la période memphite et héracléopolitaine révèle qu'il n'était pas de nature royale ; le trait principal que présentent les porteurs du titre à cette période est qu'il s'agit de hauts fonctionnaires étroitement attachés au monarque. Ces deux caractéristiques sont réunies en Khety mais non dans le père du roi, Antef.

4. Par ailleurs, la lecture que nous proposons rejoint quelques unes des interprétations

83. Habachi, 1963, 47.
84. Berlev, 1981, 366.
85. Goedicke, 1982, 162.
86. Goedicke, 1982, 162 : l'auteur s'appuie sur l'hypothèse de Borchardt, 1905, 254-270, qui considère que la cause du titre est que son titulaire est le beau-père du monarque.

de la scène de Ouadi Shatt er Rigal ; concrètement celles qui défendent que la présence de la figure de Antef a pour principal objectif de montrer le lien qui unissait Montouhotep à son officier Khety. Ces hypothèses affirment que ce dernier aurait commencé sa carrière avec Antef avant d'entrer au service de Montouhotep II[87]. De cette façon, la scène mettrait en évidence que la relation entre celui-ci et Khety eut lieu grâce à Antef. L'iconographie renforcerait la lecture conjointe de l'inscription verticale qui est sur la figure de Antef avec celle horizontale sur Khety.

Dans l'analyse que nous exposons par la suite, nous considérons, par conséquent, le relief du Ouadi Shatt er Rigal comme un autre document dans lequel le haut fonctionnaire de Montouhotep II, Khety, est *Père du dieu*.

Avec Khety, le titre qui avait souffert une rupture à l'époque de Ouahankh Antef, revient réintégrer la tradition antérieure. Dans ce cas, tant la forme, la graphie que le type du détenteur correspondent de nouveau aux exemples de l'époque memphite et héracléopolitaine. On utilise de nouveau *it-nṯr mry-*(*nṯr*), *Père du dieu aimé (du dieu)*, qui contraste avec *it-nṯrw*, *Père des dieux,* utilisé sous le règne de Ouahankh Antef. Pour ce qui se rapporte à la graphie, le mot *it* apparaît de nouveau écrit au moyen de l'unilitère *t* et le mot *nṯr* avec son logogramme, et les deux sont suivis, comme dans l'écriture traditionnelle, par le participe *mry*, *aimé*.

Le détenteur, une fois de plus, est un haut fonctionnaire qui, de la même manière que ceux des périodes antérieures, se caractérise par le fait d'avoir un lien très proche d'union avec le roi. Dans le cas de ce personnage, la forte attache avec le monarque est patente par sa représentation face à Montouhotep II sur deux graffiti de Ouadi de Shatt er Rigal et sur un relief du temple de Deir el Bahari[88]. De la même façon, l'emplacement de sa tombe ici, sur la pente nord, où elle occupe une position privilégiée due à sa proximité du complexe funéraire de Montouhotep II, est aussi l'expression de la relation directe avec le monarque.

Une possible explication du retour aux caractéristiques traditionnelles du titre avec Khety est que Thèbes, seulement à partir de l'union avec le Nord, assimile quelques aspects de la tradition royale memphite qu'elle ne connaissait pas par le passé ; parmi elles, aussi les références au titre *Père du dieu*.

Bien qu'on ne puisse déterminer avec assurance la date exacte à laquelle Montouhotep II conclut le processus de réunification du pays, le fait est marqué surtout durant la troisième phase de son règne, entre les années 30-51 approximativement, quand les influences memphites se laissent deviner avec clarté, reflet d'une progressive consolidation de l'union avec le nord[89]. L'aspect le plus notable est la propre titulature du monarque. A travers elle, nous pouvons suivre une évolution par laquelle se reprend, de manière lente, la séquence traditionnelle[90]. Le troisième protocole de Montouhotep II, serait,

87. Cette hypothèse est défendue par : Vandier, 1936, 114 ; Goedicke, 1982, 161. Blumenthal (1987, 19) signale la possibilité que Antef et Khety soient contemporains.
88. Non loin du grand relief de Ouadi Shatt er Rigal, en existe un autre plus petit. Sur celui-ci apparaissent représentés le roi Montouhotep II (Horus Semataouy, roi de la Haute et de la Basse Égypte Nebhepetrê) avec le vêtement cérémonial typique, la couronne blanche sur la tête et un flagellum dans ses mains, face à son haut fonctionnaire, Khety, que l'inscription identifie comme *imy-r*(*ꜣ*) *ḫtm ḫty* ; on ne peut pas écarter le fait qu'à l'origine, le titre *Père du dieu* encadrait cette séquence. Pour le petit relief de l'Ouadi Shatt er Rigal : Petrie, 1888, nº 452, pl. 15 ; Winlock, 1940, 143.
89. Goedicke (1982, 163) propose que l'adoption de Semataouy comme nom d'Horus commémore l'acte d'unification du pays. Vandersleyen (1994, 319) avance que dans le cas où le nom du roi reflète la situation politique, que le nom d'Horus Sankhibtaouy, *celui qui fait vivre le cœur des deux terres*, de la première titulature du roi, documenté pour l'année 14 de son règne, pourrait aussi illustrer une domination sur l'ensemble du pays.
90. Aufrère, 1982, 47.

comme l'indique Vandersleyen, le plus classique des trois, tant par sa composition que par sa présentation[91]. L'irruption de ces influences peut se constater, de plus, dans d'autres milieux comme l'architecture, l'iconographie et les pratiques funéraires[92].

A l'intérieur de ce processus d'adoption de la part de la royauté thébaine de divers aspects de la tradition royale memphite, nous englobons aussi la récupération des caractéristiques typiques de la figure du *Père du dieu* avec Khety.

Un autre point, à notre sens intéressant, est que le nom du personnage est d'origine héracléopolitaine. Nous l'avons documenté chez plusieurs gouverneurs du 12e nome d'Assiout de cette période et, surtout, pour un grand nombre de rois de l'ancienne capitale. Dans ce sens, nous ne pouvons écarter l'idée que cette dénomination fasse référence à son lieu de naissance. Pour Breasted, qui suit Winlock, Khety venait d'une famille d'Assiout et entra au service de Montouhotep II après la conquête thébaine du nord[93]. Pour le moment il est impossible de confirmer cet aspect.

Que ce personnage soit le fonctionnaire le plus important de Montouhotep II n'est pas du ressort du seul hasard. Le nom de Khety a des implications politiques indubitables qui peuvent s'inscrire dans une série de mesures de caractère apparemment conciliateur qu'adopte Montouhotep II après la conquête du nord du pays. Parmi celles-ci se détache, en premier lieu, l'absence de représentations ou d'allusions à la guerre dans la troisième partie de son règne[94], moment dans lequel le roi choisit le nom d'Horus Sema-Taouy, désignation pour laquelle Goedicke a étudié les connotations pacifiques[95]. Nous pouvons aussi inclure dans cette politique le fait qu'un des fonctionnaires les plus importants de son royaume soit un homme dont le nom, Khety, est le même que celui de nombreux rois héracléopolitains. Cette appellation pouvait, de plus, en soi-même octroyer à son détenteur une certaine légitimité et un bénéfice de confiance pour agir dans le nord du pays. Peu nombreuses sont les dates dont nous disposons sur la situation dans cette région à l'époque de Montouhotep II[96] ; malgré tout, il n'est pas malaisé d'imaginer qu'un de ses principaux objectifs politiques après l'unification avait été de la maintenir sous contrôle. En raison de la nouvelle situation de la capitale, désormais en Haute Égypte, il est très probable que le roi délégua la fonction de *ỉt-nṯr* à de hauts fonctionnaires de pleine confiance.

91. Vandersleyen, 1994, 318.
92. Pour les influences memphites dans l'architecture et la décoration des tombes, comme pour l'utilisation de pratiques funéraires particulières dans la nouvelle capitale : Allen, 1996, 16, 18. Quant à l'usage des motifs iconographiques memphites dans l'aire thébaine : Fischer, 1959, 240-252.
93. Breasted, 1906, I, 414 ; Winlock, 1940, 146.
94. C'est principalement dans la seconde phase du règne de Montouhotep, entre les années 14 et 30, que se placent les représentations de caractère belliqueux de ce souverain. Pour la plus grande partie, le roi est traité dans l'attitude conventionnelle de soumission des ennemis étrangers. Existent, cependant, deux exceptions. D'une part, un relief provenant de Gebelein au sud du nome thébain, sur lequel le monarque soumet un Égyptien et, d'autre part, une scène trouvée dans son temple funéraire de Deir el Bahari sur laquelle est figurée l'assaut d'une cité asiatique fortifiée. Schulman (1982, 181) propose l'identification de cette ville avec Héracléopolis et considère que la scène peut représenter un succès royal qui, pour des motifs politiques et propagandistes, serait déguisée sous la forme du répertoire classique. Bloc de Gebelein (Caire I/17/II/10) : Habachi, 1963, 38, fig. 16, pl. XI a. Pour la scène de Deir el Bahari : Naville, 1907, pl. 14-15 ; Naville, 1907, vol. II, pl. 9 ; Fischer, 1958, 33-35, fig. 4 ; Smith, 1965, 149, fig. 185.
95. Goedicke, 1985, 307-324.
96. Il existe seulement deux allusions à Héracléopolis sur chacune des stèles provenant de Thèbes appartenant à deux fonctionnaires de ce roi :
a | Stèle d'Antefnakht (Musée du Caire 3625) : ce personnage, chef des sculpteurs, rapporte qu'il a passé quelque temps dans l'ancienne capitale : Clère / Vandier, 1948, nº 30 ; Helck, 1955, 76 ; Fischer, 1959, 248-249.
b | Stèle d'Antef (MMA 5795) : Antef, qui s'identifie comme *serviteur véritable de Montouhotep et chef de la prison de la grande forteresse*, relate comment son maître l'a placé à Héracléopolis. La fonction qu'il y occupait ne peut être lue en raison du mauvais état de l'inscription ; Fischer, 1959, 240-252.

Dans ce sens, nous ne pouvons éliminer le fait que Khety, à un quelconque moment de sa carrière, prit part à l'administration et à la surveillance des territoires nouvellement conquis, en qualité de représentant direct du souverain[97].

Conclusions

Le premier point qui attire notre attention dans l'étude du titre de père du dieu à la période que nous avons choisie (VIe-XIe dynasties) est son caractère rare. À la différence d'autres expressions de type honorifique comme *iry-pˁ*(*t*), *Prince héréditaire*, ou *ḥꜣty-ˁ*, *Prince local*, il est porté seulement par un nombre réduit de personnages et, avec l'exception possible des prêtres héliopolitains de la VIe dynastie, à aucun moment, il n'est partagé par deux individus en même temps.

Dans l'analyse que nous avons réalisée, nous pouvons détecter une série de traits communs parmi ses détenteurs. Nonobstant, le caractère exclusif du titre nous a poussé à analyser, surtout, la fonction que ceux-ci revêtaient en tenant compte des diverses circonstances historiques, principalement sur le plan politique, ces situations auxquelles on doit faire face à chaque moment, en prêtant une spéciale attention à la Première Période Intermédiaire. Voici les résultats obtenus.

VIe dynastie

La première référence de *it-nṯr* que nous connaissons arrive avec Khoui durant la VIe dynastie. A cette occasion, le titre a déjà quelques unes de ses caractéristiques les plus notables qui s'affirment au cours de la période suivante. La forme de la titulature sur le bloc du Caire 1578 n'est pas suivie de l'épithète *mry-nṯr* ; cependant, *it-nṯr* apparaît situé en tête de la séquence de charges, position qui sera habituelle par la suite. D'autre part, à partir des informations que nous fournit ce document, nous pouvons déduire que Khoui occupa un poste important au service de l'administration centrale en Haute Égypte. A partir de là, bien que lui-même ne porte pas le titre de vizir –qui échoit à sa femme– il est indubitable que ce personnage était à la tête du vizirat de la Haute Égypte, dont le siège, à cette époque, était le 8e nome d'Abydos.

La construction de sa tombe dans le même endroit, cas peu fréquent pour les fonctionnaires provinciaux de l'époque, qui avaient encore l'habitude d'être ensevelis dans la capitale, reflète un geste de déférence de la part de Pépy I envers cette famille. Prenant en compte, de plus, le fort lien d'union avec le roi qui reste flagrant dans les autres de ses titres, nous pouvons déduire que ce personnage fut un des appuis les plus conséquents du monarque, dont la résidence était au nord, pour contrôler le sud du pays.

Le titulaire suivant est le vizir Téti, dont la tombe à Saqqara ressort à la phase finale du règne de Pépy II. Avec lui, le titre prend sa forme standard de *it-nṯr mry-nṯr*, *Père du dieu aimé du dieu*, de la période suivante. De nouveau, nous nous trouvons devant un personnage qui occupe un poste important à l'intérieur du gouvernement central.

Une des principales différences qui existent entre le protocole de Téti et ceux des deux autres vizirs proches chronologiquement de lui et enterrés dans des tombes contiguës à la

97. Cette probabilité n'est pas incompatible avec le titre de *imy-r*(*ꜣ*) *ḫtm*, *surintendant du sceau* que porte ce personnage. Ce titre, de tradition récente puisqu'il est connu pour la première fois à la fin de la Première Période Intermédiaire, était octroyé au fonctionnaire qui se chargeait d'administrer les propriétés personnelles du roi (son trésor personnel). Cependant, comme le signale van den Boorn (1988, 61), il s'agissait de l'un des deux officiers de grande confiance du monarque et, par conséquent, leurs compétences pouvaient s'élargir à d'autres points qui revêtaient une grande importance comme la mission de conduire des expéditions royales.

	Khoui	Téti	prêtres héliopolitains[99]	Shemai	Idi	Ouser	Tjaouti-iqer	Baouy	Khety
iry-pˁt	√	√		√	√	√	√	√	√
ḥꜣty-ˁ	√	√	√[100]	√	√[102]	√	√	√	√
imy-r(ꜣ) niwt mr	√	√		√	√			√	
ˁ-ḫˁ	√								
ḫrp wrw šmˁw mḥw	√								
ḫrp ḥwwt nt	√								
ḫrp iꜣwt nbwt nṯrwt	√								
sḏty-nsw		√		√	√			√	
sꜣ-nsw smsw [n ḫt=f]		√				√			
tꜣyty sꜣb ṯꜣty	√[98]	√		√	√			√	
ḫrp šnḏwt nbwt		√							
ḫry-ḥbt [ḥry-tp]		√	√	√			√	√	
sm(?)		√	√						
smr wˁty			√	√			√		√
ḫtmw bity			√[100]	√[101]					√
wr mꜣw			√						
imy-r(ꜣ) šmˁw				√	√[103]	√	√		
ḥry-tp [ˁꜣ n …]				√		√			
imy-r(ꜣ) sšw nsw				√				√	
wḥmw				√					
mniw nḫb				√					
imy-r(ꜣ) ḥmw-nṯr				√	√[102]	√	√	√	
smꜣ mnw				√	√				
imy-r(ꜣ) ḫꜣswt imntt iꜣbtt						√			
mḥ-ib n nsw m rꜣ-ˁꜣ rsy							√		
imy-r(ꜣ) šnwty nty ḥtpt-nṯr								√	
imy-r(ꜣ) ḫntyw pr ˁꜣ								√	
imy-r(ꜣ) mšˁ								√	
imy-r(ꜣ) ḫtm									√
imy-r(ꜣ) prwy ḥdwy									√

98. C'est Nebet, épouse de Khoui, qui détient ce titre.
99. Merou porte aussi les titres de *imy-rꜣ ḫnw, imy-rꜣ sšw iwnw, imy-rꜣ sšw mḏꜣwt, nḫby, ḥm-nṯr nb iwnw, ḥm-nṯr nb tꜣ, ḥm spꜣ, ḥry sštꜣw n rꜣ ˁꜣ rsy mḥw, ḫrp šnḏwt nbwt, sš ˁw (nw) nsw, sš ˁw (nw) nsw pr-ˁꜣ, sš ˁw (nw) nsw ḫft-ḥr*. Sebeky montre aussi, dans sa titulature : *imy-rꜣ ḫnw, imy-rꜣ sšw ˁprw m ḥwt / prw 4, imy-rꜣ gs / gswy pr, wr n pt (?), nḫby, ḥry sštꜣw n rꜣ ˁꜣ rsy mḥw, ḥry sštꜣw n wḏˁ-mdw m ḥwt-wrt 6, ḫrp sḫmty nbt, ḫry-tp nsw*. Khou-en-Hor est aussi qualifié de : *imy-rꜣ wpwt ḥtpw nṯr m prwy, ḥm-nṯr mꜣˁt, ḥm-nṯr nb iwnw, ḥm-nṯr nb tꜣ, ḥm-nṯr nbwy rḫyt, ḫry-tp nsw*.
100. Merou et Sebeky.
101. Décret H de Coptos.
102. Décrets O et Q de Coptos.
103. Décret Q de Coptos.

sienne à Saqqara, est que *ỉt-nṯr mry-nṯr*, *Père du dieu aimé du dieu*, *sꜣ-nsw smsw*, *Fils aîné du roi*, et *sḏty-nsw*, *Fils adoptif du roi*, sont propres à sa personne. Ces trois locutions, qui ne sont documentées pour aucun des deux autres vizirs, laissent supposer, sans aucun doute, un solide lien avec le roi. Au cours de la Première Période Intermédiaire, le titre *ỉt-nṯr mry-nṯr* est, dans la majorité des cas, accompagné de ce type de formules de filiation avec le pharaon. Bien qu'elles ne manifestent pas nécessairement l'existence réelle de cette parenté, elles indiquent une étroite connexion avec le monarque.

À la fin de la VIe dynastie, le titre *ỉt-nṯr* figure dans les tombes d'Héliopolis des premiers prêtres Merou, Sebeky et Khoui. Dans les trois cas, est retenue la forme abrégée *ỉt-nṯr* et, pour la première fois, elle ne se place pas au début de la séquence comme c'était le cas avec Khoui et Téti et comme, par la suite, chez la plupart des titulaires. Un autre aspect notable est que les charges qu'ils occupent, essentiellement rattachées à l'administration du temple, sont de nature différente de celles que revêtaient de manière usuelle les *pères du dieu*. Sur la base de ces divergences, tant dans sa forme que dans sa position à l'intérieur de la séquence et par le type de ses détenteurs, nous nous interrogeons pour savoir s'il s'agit, dans ce cas, d'une variante du titre et, de plus, de nature différente.

Au cours de l'analyse réalisée, nous pouvons constater qu'il existe un modèle plus ou moins uniforme dans lequel se moulent tous ces personnages : la plus grande partie de ceux-ci occupent d'importants postes au service de l'administration centrale et remplissent leur charge dans le sud du pays.

VIIIe Dynastie et Dynastie héracléopolitaine

Les traits communs les plus marquants des pères du dieu durant la VIIIe dynastie memphite et la période héracléopolitaine sont les suivants :

1. Tous apparaissent en Haute Égypte et occupent, dans leur majeure partie, d'importants postes au service de l'administration centrale : trois d'entre eux, Shemai, Idi et Baouy sont *tꜣyty sꜣb ṯꜣty* ; Ouser est nomarque, *ḥry-tp ꜥꜣ n ḥrwy*.

2. Dans quasiment toutes les occasions, les titulatures de ces personnages expriment des liens familiers avec le roi : les vizirs Shemai, Idi et Baouy sont *sḏty-nsw*, *Fils adoptif du roi*; l'épouse de Shemai est *sꜣt-nsw*, *Fille du roi*; le nomarque de Coptos, Ouser, est *sꜣ-nsw smsw n ḫt=f*, *Fils aîné du roi de son corps*.

3. Le trait commun que nous considérons comme le plus marquant pour cette période est que tous exercent leurs charges à des postes-clés en Haute Égypte ; c'est-à-dire, dans des endroits stratégiques, proches de zones problématiques qui montrent des velléités de scission vis-à-vis du pouvoir central.

Avec Shemai et Idi, le siège du vizirat de Haute Égypte est, pour la première fois, changé à Coptos, dans les dernières années de la VIIIe dynastie memphite. Ce fait répond, en toute certitude, à la nécessité d'établir un contrôle plus efficace sur le sud du territoire.

Dans le cas du nomarque Ouser du 5e nome de Coptos, dont la tombe se trouve à Khozan, c'est-à-dire, juste à la limite de la frontière avec Thèbes, les recherches révèlent que le transfert de la capitale de cette province eut des raisons stratégiques. A partir des sources que l'on a analysées, on peut déduire que la nomination de Ouser à Khozan avait pour objectif prioritaire de freiner l'avance thébaine vers le nord et, surtout, de fermer à la ville rebelle l'accès aux routes qui conduisent, par l'est, à l'Ouadi Hammamat et à la mer Rouge et, par l'ouest, à

la route des oasis dont un point de départ était la localité de Qamoula, située sur la rive gauche, précisément face à Khozan. En relation avec cet ultime aspect, le titre que détient Ouser de *imy-r*(*ꜣ*) *ḫꜣswt imntt iꜣbtt*, *Surintendant des terres étrangères de l'est et de l'ouest*, est particulièrement révélateur. On doit tenir compte du fait que la route des oasis pouvait avoir acquis à ce moment une valeur cruciale puisqu'il s'agissait de l'autre voie alternative pour accéder à la Nubie. Peut-être même, à cette époque, s'agissait-il de l'unique chemin par lequel le gouvernement héracléopolitain pouvait continuer à maintenir ce contact, la voie normale qui partait d'Assouan, étant, avec une grande probabilité, sous domination thébaine.

Avec le vizir Baouy du 9e nome d'Akhmin, nous nous trouvons de nouveau devant un transfert stratégique du siège du vizirat. Dans ce cas, de plus, le titre *imy-r*(*ꜣ*) *mšꜥ*, *Surintendant des troupes*, de caractère militaire inusuel pour un vizir, montre le climat belliqueux du moment et, joint à d'autres évidences qui situent Baouy à l'intérieur de la Xe dynastie héracléopolitaine, il laisse supposer que sa principale mission était de ralentir la progression thébaine qui avait déjà atteint le 8e nome d'Abydos.

En résumé, durant la Première Période Intermédiaire, les *Pères du dieu* constituent un des principaux appuis, au sud, de la royauté, dont la résidence était au nord (jusqu'à la VIIIe dynastie à Memphis, ensuite à Héracléopolis). À ce dernier moment, nous avons réellement des motifs suffisants pour penser que ces personnages étaient placés dans les zones les plus proches de la frontière avec Thèbes. Les sources, tant directes qu'indirectes, nous informent de quelques étapes de l'avance thébaine. Pendant la première étape, la frontière reste établie à Thèbes (stèle de Nagada et Gebelein) et, plus tard, elle se fixe dans le 8e nome d'Abydos.

Les titulaires du titre de la période héracléopolitaine, prenant en compte les considérations chronologiques, sont situés successivement à chacun de ces deux points de la frontière.

Par conséquent, à partir de notre étude, nous pouvons écarter l'hypothèse que durant cette période *it-nṯr* ait eu une signification comme père, beau-père ou précepteur du roi ou que tous ses détenteurs aient appartenu à une génération antérieure à celle du monarque puisque la plupart offre des expressions qui font allusion à une relation de type père-fils avec le souverain. D'autre part, plus que d'un titre honorifique de haut niveau –que proposent les théories récentes– à partir de notre examen, nous pouvons avancer que, durant la Première Période Intermédiaire, le titre de *it-nṯr* était octroyé à un nombre limité de fonctionnaires qui avaient un rôle réel stratégique. L'autorité centrale domptait d'un pouvoir militaire ses plus grands représentants dans ces endroits à une haute valeur où elle était affaiblie, pour continuer à les garder.

Gouverneurs thébains et XIe dynastie

Pour le règne thébain antérieur à l'unification, nous avons seulement un titulaire que nous connaissons par sa statue provenant du sanctuaire de Heqaib à Eléphantine. Ce personnage dont le nom est Montouhotep, a été identifié avec Montouhotep Aa, l'Ancêtre, celui que mentionnent certaines listes royales, comme un des fondateurs de la lignée de dirigeants thébains, les Antef.

Avec lui, le titre, tant dans sa forme que dans la graphie employée et par son type de détenteur, suppose une totale rupture avec tous les exemples jusqu'alors examinés, spécialement avec ceux de la VIIIe dynastie memphite et de la période héracléopolitaine. Dans ce cas, la forme passe de *Père du dieu aimé (du dieu)* à celle de *Père des dieux*. Quant au titulaire, la charge est documentée par une inscription posthume dans laquelle se développe sa titulature dans un car-

touche royal et il se présente comme fondateur de la dynastie de gouvernants qui finiront par dominer tout le pays.

Une explication possible de cette rupture, comme nous l'avions déjà signalé, est que Thèbes à ses origines méconnaissait la tradition royale memphite se rattachant au titre qui, au contraire, avait été héritée par Héracléopolis. Cette explication se trouve, en outre, renforcée avec l'unification de l'Égypte par Montouhotep II puisqu'à partir de ce moment, l'usage de *it-nṯr* recouvre ses caractéristiques antérieures. Cette méconnaissance pourrait s'insérer à l'intérieur d'une série d'aspects que, seulement à partir de l'union avec le nord, Thèbes va commencer à assimiler et exprimer.

Durant le règne de Montouhotep II, une fois unifié le pays, le titre revient à un de ses plus hauts fonctionnaires appelé Khety. Ce nom, connu pour plusieurs rois héracléopolitains, fait, très certainement, référence à son lieu d'origine et nous ne pouvons écarter le fait qu'il revêtît au nom du roi une fonction au nord.

Ainsi, de la même façon que les monarques de la Première Période Intermédiaire, résidant au nord, trouvèrent dans ces hommes certains de leurs principaux appuis pour contrôler le sud, Montouhotep II avec l'établissement de la capitale à Thèbes, pourrait avoir confié le contrôle de quelques zones du nord (spécialement Héracléopolis, récemment conquise et, par conséquent, susceptible d'être le foyer d'éventuelles rébellions) à un de ses plus hauts fonctionnaires dont le nom, d'une signification toute particulière dans ces régions, pouvait lui conférer en même temps une certaine légitimité.

Durant la XIIe dynastie, avec le transfert de la capitale au nord et avec le rôle progressif du temple d'Amon à Karnak, le titre commence à apparaître dans un contexte sacerdotal. Une question qu'il serait intéressant d'examiner aussi à la lumière des circonstances et de la complexité propre à chaque temps historique est celle de savoir si à partir de ce moment, il acquiert un caractère exclusivement religieux ou, si ses détenteurs occupent, en outre, une fonction particulière supplémentaire.

* Je veux remercier très vivement H. Mouriacoux, F.L. Borrego, D. Montesdeoca et L. Díaz-Iglesias de leur aide amicale dans la traduction et révision de ce texte.

Bibliographie

Allen, J. P.
1996 Some Theban Officials of the Early Middle Kingdom, dans P. der Manuelian (ed.): *Studies in honour of William Kelly Simpson*, Boston, I, 2-26.

Allen, T. G.
1921 The Story of an Egyptian politician, *AJSL* 38, 55-62.

Assmann, J.
1976 Das Bild des Vaters im alten Ägypten, dans G. Bornkamm, H.-G. Gadamer, J. Assmann (Hrsg.): *Das Vaterbild in Mythos und Geschichte: Ägypten, Griechenland, Altes Testament, Neues Testament*, Stuttgart, xx.

Aufrère, S.
1982 Contribution à l´étude de la morphologie du protocole classique, *BIFAO* 82, 19-73.

Baer, K.
1960 *Rank and Title in the Old Kingdom*: *The Structure of the Egyptian Administration in the Fifth and Sixth Dynasties*. Chicago.

el-Banna, E.
1986 À propos de la désignation père des dieux, *BIFAO* 86, 151-170.

Barsanti, A.
1916 La nécropole des grands prêtres d´Héliopolis sous l´Ancien Empire. Rapport sur le déblaiement, *ASAE* 16, 213-220.

Barta, W.
1981 Bemerkungen zur Chronologie der 6. bis 11. Dynastie, *ZÄS* 108, 23-33.

Beckerath, J. von
1962 The date of the end of the Old Kingdom of Egypt, *JNES* 21, 140-147.

Berlev, O. D.
1981 The eleventh dynasty in the dynastic history of Egypt, dans D. W. Young (ed.): *Studies Presented to Hans Jakob Polotsky*, East Gloucester, Mass., 361-377.

Blackman, A. M.
1931 The Stele of Thethi, Brit. Mus. nº 614, *JEA* 17, 55-61.

Blumenthal, E.
1987 Gottesväter des Alten und Mittleren Reiches, *ZÄS* 114, 10-35.

Boeser, P. A. A.
1910 *Beschreibung der Aegyptischen Sammlung des Niederländischen Reichsmuseum der Altertümer in Leiden. II. Die Denkmäler der Zeit zwischen dem Alten und Mittleren Reich und des Mittleren Reiches*. Hague.

Boorn van den, G. P. F.
1988 *The Duties of the Vizier. Civil Administration in the Early New Kingdom*. London.

Borchardt, L.
1905 Der agyptische Titel Vater des Gottes als Bezeichnung für Vater oder Schwiegervater des Königs, *Berichten der Philologisch-Historischen Klasse der Königlichen Sächsischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 57, Leipzig, 254-270.
1964 *Denkmäler des Alten Reiches (ausser den Statuen) im Museum von Kairo II. Text und Tafeln zur Nr. 1542-1808*, Le Caire.

Breasted, J. H.
1906 *Ancient Records of Egypt. Historical Documents from the Earliest Times to the Persian Conquest*. Chicago, 5 vols.

Brovarski, E.
1976 Two monuments of the First Intermediate Period from the Theban Nome, dans

Studies in honour of Georges R. Hughes, (*SAOC* 39), Oriental Institute of the University of Chicago, 31-41.
1985 The inscribed material of the First Intermediate Period from Naga-ed-Der, *AJA* 89, 581-584.

Brugsch, H.
1877 *Geschichte Ägyptens unter den Pharaonen nach den Denkmälern*. Leipzig.

Brunner, H.
1961 Der Gottesvater als Erzleher des Kronprinzen, *ZÄS* 86, 90-100.

Clère, J. J. ; Vandier, J.
1948 *Textes de la Première Période Intermédiaire et de la XIème dynastie*. Bruxelles.

Coleman Darnell, J.
1997 The message of King Wahakh Antef II to Khety, Ruler of Heracleopolis, *ZÄS* 124, 101-108.

Couyat, J.; Montet, P.
1912 *Les inscriptions hiéroglyphiques et hiératiques du Ouâdi Hammâmât*. Cairo.

Danieri de Rodrigo, A.
1992 *Las dinastías VII y VIII y el periodo heracleopolitano en Egipto*. Buenos Aires.

Daressy, G.
1916 La nécropole des grands prêtres d´Héliopolis sous l´Ancien Empire, *ASAE* 16, 193-211.

Eisenlohr, A.
1881 An historical monument, *PSBA* 3, 97-102.

Fischer, H.G.
1958 Eleventh Dynasty Relief Fragments from Deir el Bahari, *Yale University Art Gallery Bulletin* 24, 29-40.
1959 An Example of Memphite Influence in a Theban Stela of the Eleventh Dynasty, *Artibus Asiae* 22, 240-252.
1961 The Nubian Mercenaries of Gebelein during the First Intermediate Period, *Kush* IX, 44-81.
1964 *Inscriptions from the Coptite Nome*. (*Analecta Orientalia* 40). Roma.
1968 *Dendera in the Third Millenium B.C. down to the Theban Domination of Upper Egypt*. New York.

Gabra, G.
1976 Preliminary Report on the Stela of Htpi from El-Kab from the Time of Wahankh Inyôtef II, *MDAIK* 32, 45-55.

Gardiner, A.
1947 *Ancient Egyptian Onomastica*. Oxford.
1956 The first King Menthotpe of the Eleventh Dynasty, *MDAIK* 14, 42-51.

Goedicke, H.
1960 The inscription of *Ḏmi*, *JNES* 19, 288-291.
1967 *Königliche Dokumente aus dem Altem Reich*. Wiesbaden.
1982 The Unification of Egypt under Monthuhotep Neb-hepet-re (2022 B.C.), *JSSEA* XII: 4, 157-164.
1985 *Sm3-T3wy*, P. Posener-Krieger (ed.): *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, Le Caire, I, 307-324.
1989 The Pepi II decree from Dakhleh, *BIFAO* 89, 203-212.
1990 Two mining records from the Wadi Hammamat, *RdE* 41, 65-93.

Gomaà, F.
1980 *Ägypten während der Ersten Zwischenzeit*. (*Beihefte zum Tübinger Atlas des Vorderen Orients* B 27). Wiesbaden.

Habachi, L.
1958 God´s fathers and the role they played in the history of the first intermediate period, *ASAE* 55, 167-190.
1963 King Nebhepetre Menthuhotp: his Monuments, Place in History, Deification and

Unusual Representations in the Form of Gods, *MDAIK* 19, 16-52.
1977 Gottesvater, *LÄ* 2, 825-26.
1983 The Tomb of the Princess Nebt of the VIIIth Dynasty discovered at Qift, *SAK* 10, 205-213.
1985 *Elephantine IV. The Sanctuary of Heqaib*. Mainz.

Hayes, W.C.
1946 Royal decrees from the temple of Min at Coptus, *JEA* 32, 2-23.
1974[3] Chronological Tables, *Cambridge Ancient History*, I, Cambridge, 994-996.

Helck, W.
1952 *Untersuchungen zu Manetho und der Ägyptischen Königlisten*. (*Untersuchungen zur Geschichte und Altertumskunde Ägyptens*, XVIII). Berlin.
1955 Zur Reichseinigung der XI Dynastie, *ZÄS* 80, 75-76.

Jéquier, G.
1940 *Le monument funéraire de Pepi II. Les approches du Temple*. Le Caire.

Kamal, A.
1938 Gift of his Majesty King Farouk to the Egyptian Museum, *ASAE* 38, 15-19.

Kanawati, N.
1980 *Governmental Reforms in Old Kingdom Egypt*. Warminster.
1989 *The Rock Tombs of el-Hawawish, the cemetery of Akhmin*. IX. Sidney.
1992 *Akhmin in the Old Kingdom*. Sydney.

Kees, H.
1961 Gottesväter als Priesterklasse, *ZÄS* 86, 115-125.

López, J.
1973 L´auteur de l´Enseignement pour Merikare, *RdÉ* 25, 178-191.

Mariette, A.
1875 *Karnak. Étude topographique et archéologique*. Leipzig.

McFarlane, A.
1995 *The god Min to the End of the Old Kingdom*. Sydney.

Mills, A. J.
1985 The Dakhleh Oasis Project, dans P. Posener-Krieger (ed.): *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, Le Caire, II, 127-134.

Mostafa, M. F.
1985 Erster Vorbericht über einen Ersten Zwischenzeit Text aus Kom el-Koffar. Teil I, *ASAE* 70, 419-429.
1987 Kom el-Koffar. Teil II: Datierung und Historische Interpretation des Textes B, *ASAE* 71, 169-184.

Naguib, S. A.
1992 Fille du dieu, épouse du dieu, mère du dieu ou la métamorphose féminine, *The intellectual heritage of Egypt. Studies presented to László Kákosy by Friends and Colleagues on the occasion of his 60th Birthday*, (*Studia Aegyptiaca* XIV), Budapest, 443-444.

Naville, E.
1907 *The XIth Dynasty Temple at Deir el Bahari I*. (*EEF Memoirs*, 28). London.

Newberry, P. E.
1912 The inscribed tombs of Ekhmîn, *Annals of Archaeology and Anthropology* 4, 99-119.

Pantalacci, L.
1985 Un décret de Pépi II en faveur des gouverneurs de l´oasis de Dakhla, *BIFAO* 85, 245-254.
1997 De Memphis à Balat: Les liens entre la Résidence et les gouverneurs de l´Oasis à la VI Dynastie, *Orientalia Monspeliensia* IX, 341-349.

PETRIE, F. W.
1888 *A Season in Egypt 1887*. London.

PIRENNE, J.
1935 *Histoire des Institutions et du droit privé de l´Ancienne Égypte*. Bruxelles.

ROBINS, G.
1979 The relationships specified by Egyptian Kinship Terms of the Middle and New Kingdoms, *CdÉ* 54, 197-217.

SCHENKEL, W.
1965 *Memphis, Herakleopolis, Theben. Die epigraphischen Zeugnisse der 7-11. Dynastie Ägyptens*. (*ÄA* 12). Wiesbaden.

SCHMITZ, B.
1976 *Untersuchungen zum Titel s3-njswt – "Königssohn"*. Bonn.

SCHULMAN, A. R.
1982 The battle scenes of the Middle Kingdom, *JSSEA* 12, 165-183.

SETHE, K.
1932 *Urkunden des Alten Reichs*. Leipzig.

SMITH, A.
1965 *Interconnections in the Ancient Near East: a study of the relationships between the arts of Egypt, the Aegean, and Western Asia*. New Haven.

SPANEL, D.
1984 *Beni Hasan in the Heracleopolitan Period*. Ph. D. Toronto.

STRUDWICK, N. C.
1985 *The administration in Egypt in the Old Kingdom. The highest titles and their holders*. London.

VANDERSLEYEN, C.
1994 La titulature de Mentouhotep II, dans B. M. Bryan / D. Lorton (ed.): *Essays in Egyptology in honour of Hans Goedicke*, San Antonio, 317-319.

VANDIER, J.
1936 Un nouvel Antef de la XI Dynastie, *BIFAO* 36, 101-116.
1950 *Mo`alla. La tombe d´Ankhtifi et la tombe de Sébekhotep*. Le Caire.

VERCOUTTER, J.
1982 Balat et la Route de l´Oasis, *L´Égyptologie en 1979. Axes prioritaires de recherches*, Paris, I, 283-288.

WEILL, R.
1912 *Les décrets royaux de l´Ancien Empire égyptien*. Paris.

WILKINSON, C. K.; HILL, M.
1983 *Egyptian Wall Paintings*. New York.

WINLOCK, H.E.
1923 The Egyptian Expedition, *B.M.M.A*. 18, 11-28.
1924 The Egyptian Expedition, *B.M.M.A*. 20, 5-15.
1940 The court of king Neb-Hepet-Re Mentuhotpe at the Shatt er Rigal, *AJSL* 57, 137-161.
1943 The eleventh egyptian dynasty, *JNES* 2, 249-283.
1947 *The rise and fall of the Middle Kingdom in Thebes*. New York.

Trabajos de Egiptología

Papers on Ancient Egypt

Consejo Editorial

Miguel Á. Molinero Polo
Universidad de La Laguna

Antonio Pérez Largacha
Universidad de Castilla–La Mancha

José-R. Pérez-Accino
Birkbeck, Universidad de Londres

Covadonga Sevilla Cueva
Universidad Autónoma de Madrid

Comité Científico

Josep Cervelló i Autuori
Aula Aegyptiaca, Barcelona

Mª José López Grande
Universidad Autónoma de Madrid

Josep Padró i Parcerisa
Universitat de Barcelona

Mª Carmen Pérez Die
Museo Arqueológico Nacional, Madrid

Ester Pons Mellado
Museo Arqueológico Nacional, Madrid

José M. Serrano Delgado
Universidad de Sevilla

Colaboradores Editoriales

Yvette Balbaligo

Hervé Mouriacoux

Trabajos de Egiptología

Papers on Ancient Egypt

Número 3

2004

Trabajos de Egiptología está producida por *Isfet. Egiptología e Historia*.
c/ Blanco 1, 2º
38400 Puerto de la Cruz
Tenerife – Islas Canarias
España

El Consejo Editorial desea expresar su agradecimiento
más sincero a la *Fundación Gaselec* por su apoyo financiero
para la edición de este número de la revista.

Maquetación: Juan Ignacio Cases Martín

Como en números anteriores, el Consejo Editorial agradece
a Cristóbal Ruiz Medina, profesor en la UDI de Diseño
de la Facultad de Bellas Artes de la Universidad de La Laguna,
su amable disponibilidad para resolvernos los problemas
más dispares surgidos en la elaboración de la revista.

© Autores de los artículos aparecidos
y Consejo Editorial de *Trabajos de Egiptología – Papers on ancient Egypt*

Depósito legal:
ISSN 1695-4750

Impresión: CM Impresores – Madrid

Contenido

Francisco L. Borrego Gallardo
Remarques sur le dieu Béhédety dans l'Ancien Empire 7

Amparo Errandonea
Les détenteurs du titre it-nṯr, Père du dieu,
depuis ses origines jusqu'à la XIe Dynastie 41

Gwenola Graff
Les représentations de personnages humains
sur les vases peints de Nagada I 73

Ludwig D. Morenz
Wille zur Macht in graphischer Inszenierung –
Die visuell-poetische Verschmelzung von Antef II. und Theben 83

Mladen Tomorad
Igor Uranić
The Egyptian Collection
of the Museum of the City of Varaždin, Croatia 87

André J. Veldmeijer
Fishing nets from Berenike (Egyptian Red Sea Coast) 99

Autores 111

Autores

Francisco L. Borrego Gallardo

Centro Superior de Estudios de Asiriología y Egiptología
Facultad de Filosofía y Letras
Ciudad Universitaria Cantoblanco
Universidad Autónoma de Madrid
28049 Madrid
España
flborrego@hotmail.com

Amparo Errandonea

Centro Superior de Estudios de Asiriología y Egiptología
Facultad de Filosofía y Letras
Ciudad Universitaria Cantoblanco
Universidad Autónoma de Madrid
28049 Madrid
España
amparoerrandonea@hotmail.com

Gwenola Graff

IRD, U.R. 088 SETLAS
Centre IRD – Technoparc
5 rue du Carbone
45072 Orléans cedex 2
France
gwenola.graff@orleans.ird.fr

Ludwig Morenz

Universität Leipzig
Institut für Ägyptologie
Burgstr. 21
04109 Leipzig
Deutschland
Ludwig.Morenz@web.de

Mladen Tomorad

Department of History
Faculty of Philosophy
Ivana Lučića 3
10000 Zagreb
Croatia
mladen.tomorad@ffzg.hr

Igor Uranić

Department of Egyptian Antiquites
Archaeological Museum of Zagreb
Trg Nikole Šubića Zrinskog 19
10000 Zagreb
Croatia
iuranic@amz.hr

André J. Veldmeijer

Natuurhistorisch Museum
PalArch Foundation
Mezquitalaan 23
1064 NS Amsterdam
veldmeijer@palarch.nl